

Bulletin de la Société franco-japonaise de Paris

Société franco japonaise de Paris. Auteur du texte. Bulletin de la Société franco-japonaise de Paris. 1922-01.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

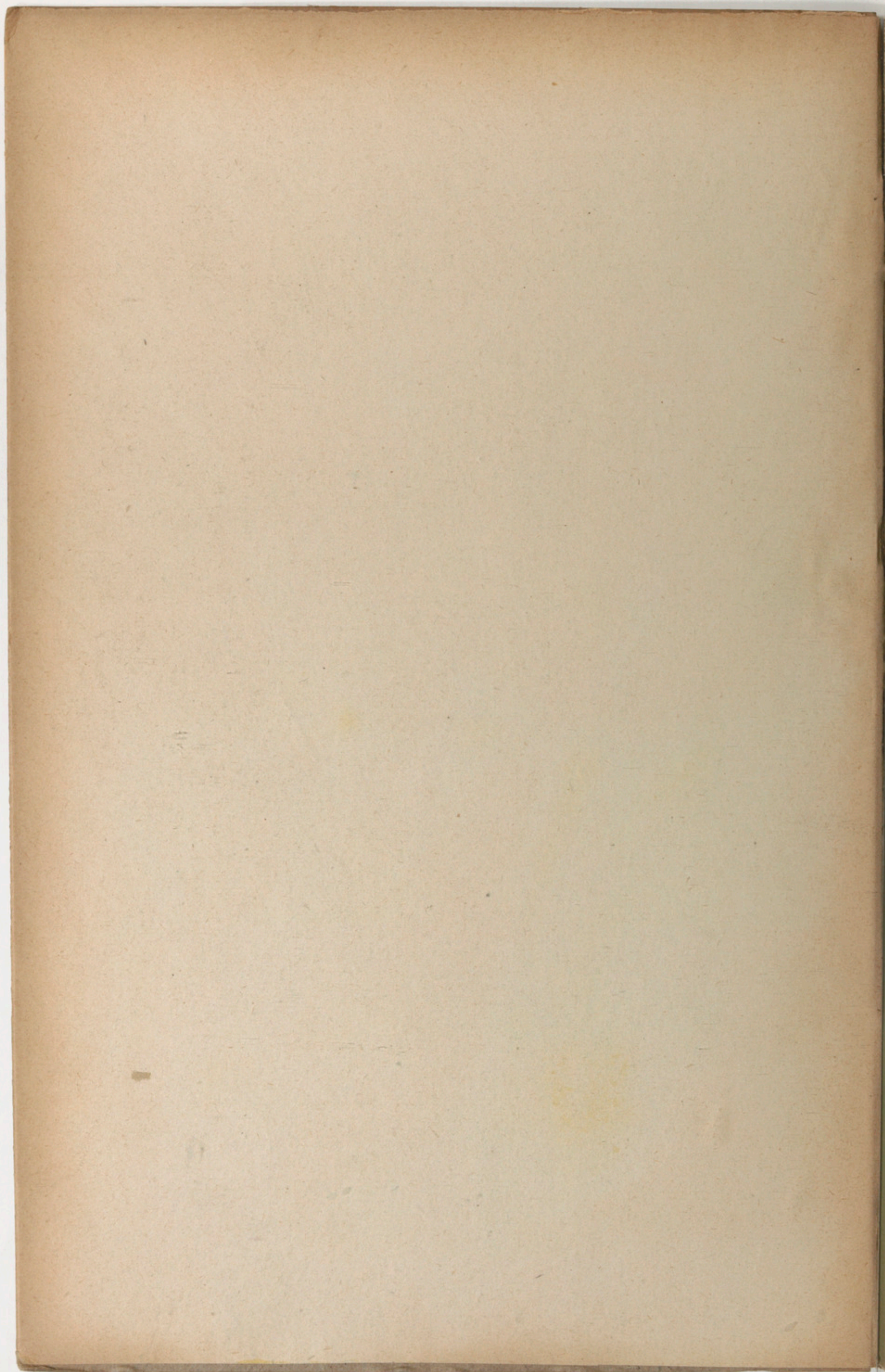
5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.

1922

4° O² 0
693



nr. 6038

Paraissant trimestriellement.

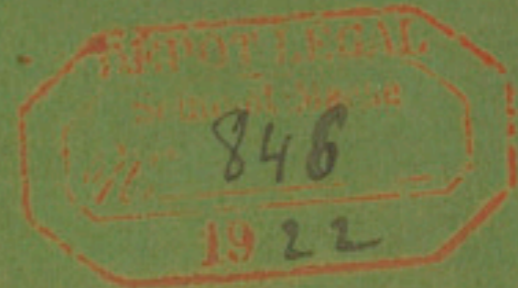
JANVIER-MARS 1922.

51

BULLETIN 149991
 de la
 Société Franco-Japonaise
 de Paris



Fondée le 16 Septembre 1900



會協佛日



SIÈGE SOCIAL :

PALAIS DU LOUVRE — PAVILLON DE MARSAN

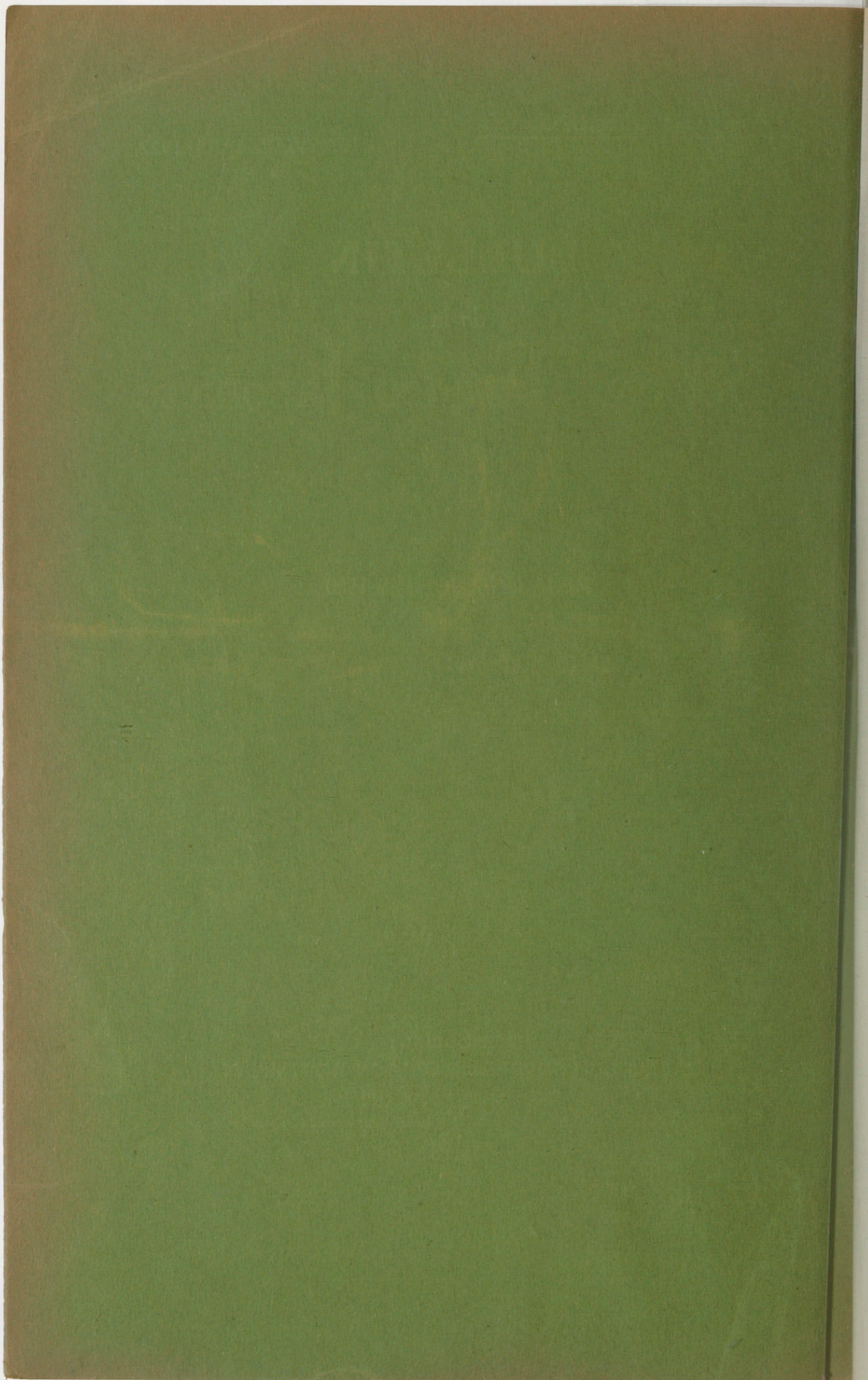
107, RUE DE RIVOLI, (1^{er})

Bibliothèque de la Société et Secrétariat : Musée d'Ennery (59, Avenue du Bois-de-Boulogne)

PARIS

1922

4° 0²/_n 0.623



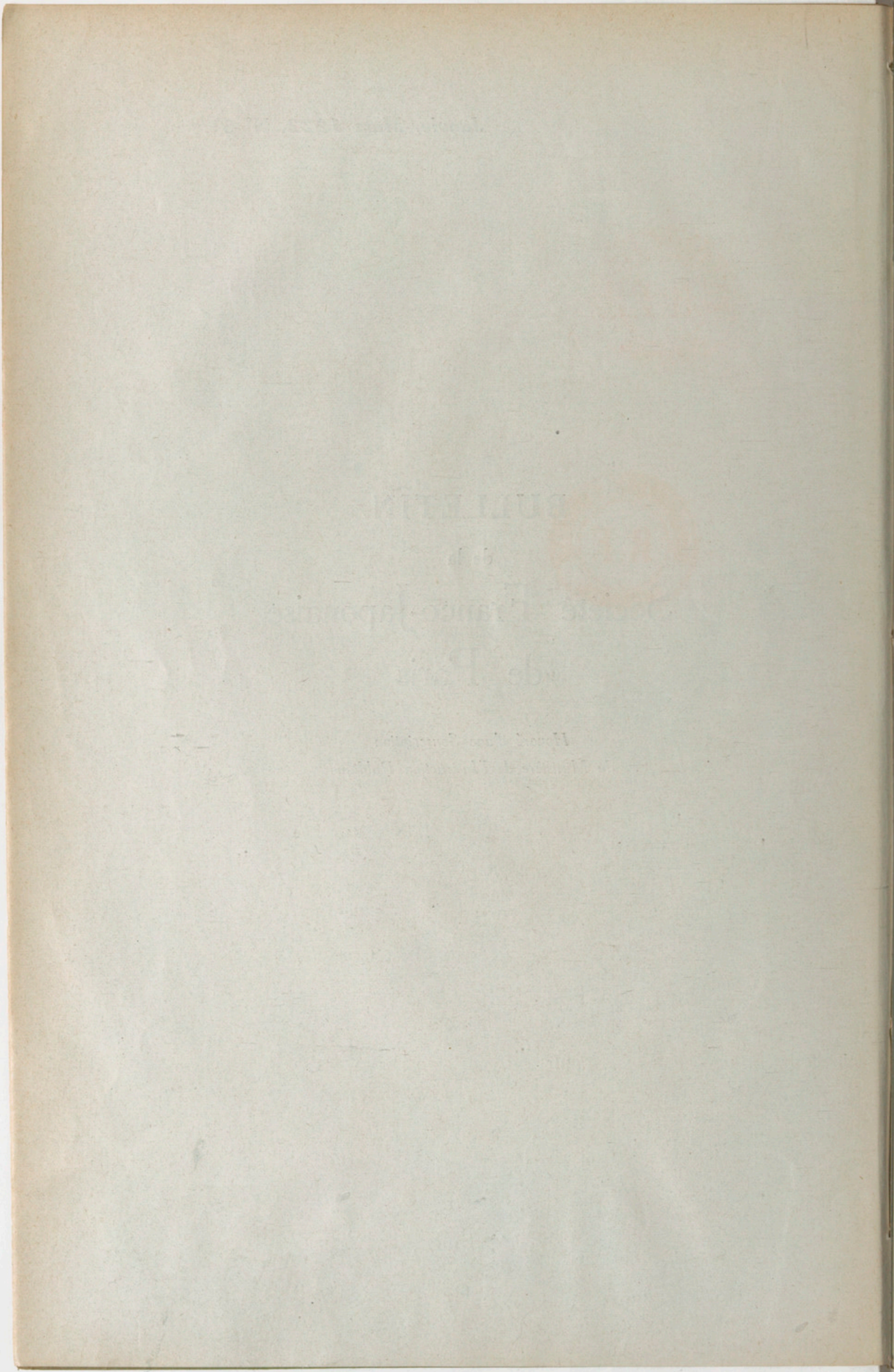
Janvier-Mars 1922. N° 51.

49991



BULLETIN
de la
Société Franco-Japonaise
de Paris


*Honoré d'une Souscription
du Ministère de l'Instruction Publique*



Paraissant trimestriellement.

JANVIER-MARS 1922.

51

 **BULLETIN**
de la
Société Franco-Japonaise
de Paris

Fondée le 16 Septembre 1900



SIÈGE SOCIAL :

PALAIS DU LOUVRE — PAVILLON DE MARSAN

107, RUE DE RIVOLI, (1^{er})

Bibliothèque de la Société et Secrétariat : Musée d'Ennery (59, Avenue du Bois-de-Boulogne)

PARIS

—
1922

BULLETIN

de la

Société Franco-Japonaise

de Paris

Fondée le 10 Septembre 1900

中日會社



SOCIÉTÉ

PALAIS DU LOUVRE - FAYOLLE DE MARSAN

101, rue de Rivoli (1^{er})

Paris

PARIS

1922

SOMMAIRE

Revue et journaux japonais.	
par UN JOURNALISTE JAPONAIS.	7
Le prêtre et son bourdon (nô).	13
Cinquantième anniversaire de l'inauguration du premier chemin de fer japonais .	17
La démocratie et la poésie.	
par M. GONNOSKÉ KOMAI.	21
La mission économique japonaise en France (Paris, 1-3 février 1922)	
Discours de M. INABATA, prononcé, le 2 février 1922, à la Confédération générale de la Production française	26
Discours de M. INABATA, prononcé le 2 février 1922, à la Banque de l'Union parisienne	28
Discours de M. FRANÇOIS MARSAL, prononcé le 2 février 1922, à la Banque de l'Union parisienne.	29
Discours de M. INABATA, prononcé le 3 février 1922, à la Chambre de Commerce internationale	31
Discours de M. CHARLES DUMONT, prononcé le 3 février 1922, à la Banque franco-japonaise	32
Discours de M. LE TROCQUER, prononcé le 3 février 1922, à la Banque franco-japonaise	35
Discours de M. INABATA, prononcé le 3 février 1922, à la Banque franco-japonaise	37
Divers.	
L'industrie des produits chimiques au Japon	39
La nouvelle loi japonaise sur les brevets d'invention.	41
L'industrie du gaz au Japon	42
Vie de la Société franco-japonaise.	
Thé du 13 décembre 1921, en l'honneur des officiers de la Division-École japonaise.	44
Nomination de M. NAGAOKA, comme ministre plénipotentiaire à Prague.	46
Départ du général WATANABÉ et nomination du lieutenant-colonel SHIBOUYA, comme attaché militaire à Paris	46
Nécrologie.	
M. TAKASHI HARA, premier ministre	47
M. LOUIS GONSE.	47
M. FOURNIER	49
M. G'SELL	49
M. LÉON DE TINSEAU	49
M. HEURTEL.	49
Bibliographie.	
<i>La Sibérie orientale et le Japon</i>	51



SUMMARY

The following summary of the results of the investigation is presented in this report. The first part of the report is devoted to a description of the apparatus and the method of measurement. The second part contains a description of the results of the measurements and a discussion of the results. The third part contains a description of the apparatus and the method of measurement. The fourth part contains a description of the results of the measurements and a discussion of the results.



Revue et journaux japonais

PAR

un Journaliste japonais.

A la fin de 1920, il y avait au Japon 605 journaux et 1.751 revues, alors qu'en 1877 (la dixième année du nouveau régime) on n'en comptait que 156 en tout. Aujourd'hui, les grands quotidiens tirent à cinq cent mille, et il se vend chaque mois cent mille exemplaires de chacune des principales revues. Ces chiffres sont certes inférieurs à ceux qu'atteignent les grands organes d'Europe et d'Amérique; toutefois, les progrès réalisés par la presse japonaise dans sa brève carrière d'un demi-siècle n'en sont pas moins remarquables. Il est intéressant de lire à ce sujet un article de M. KUMEO CHIBA, dans le numéro spécial d'octobre du *Kaiho* (La Emancipo), dans lequel sont décrits les changements récemment apportés dans le journalisme japonais et les caractéristiques originales qu'il a conservées. Voici un résumé de cet article.

Le premier journal japonais publié par un Japonais parut en 1864, c'est-à-dire quatre ans avant l'abolition du système féodal. C'était le *Shinbunshi* (Le Journal). Il ne paraissait que trois fois par mois et ne tirait qu'à 100 exemplaires dont la circulation était restreinte à Yokohama; GINKO KISHIDA en était le rédacteur en chef. Ce journal donnait de l'étranger des nouvelles que lui communiquaient les résidents occidentaux du port de Yokohama qui venait d'être ouvert au commerce international. Pendant la première année du nouveau régime, GENICHIRO FUKUCHI, qui, deux fois avait été envoyé en Europe comme attaché aux missions du gouvernement féodal, fit paraître régulièrement un autre journal. Mais ce journal fut bientôt interdit et son rédacteur en chef fut mis en prison par le gouvernement impérial : M. Fukuchi, en tant qu'ancien vassal féodal, avait en effet osé attaquer sa politique. Les planches xylographiques massives qui servaient à imprimer ce journal furent confisquées.

Au Japon, ce fut seulement pendant la troisième année du règne de Meiji, en 1870, qu'on commença à se servir de caractères mobiles en bois.

Les lecteurs des journaux japonais commencèrent à s'intéresser aux articles de fond le jour où feu le marquis Inouye et le vicomte Shibusawa publièrent dans la presse (1873) leurs rapports officiels sur les questions

financières. L'année suivante parurent les requêtes adressées au gouvernement par les feux Comtes Itagaki, Goto et Soyoshima en faveur de la constitution immédiate d'une assemblée populaire. Ces hommes politiques radicaux appartenaient aux clans Tosa et Saga, qui, de concert avec les clans Chôshu et Satsuma, avaient pris la plus grande part à la restauration du gouvernement impérial en 1868. L'initiative de ces deux hommes politiques, qui se mettaient ainsi à la tête du mouvement libéral, n'enfreignait en rien le serment qu'ils avaient prêté à l'Empereur d'après lequel toutes les affaires d'État devaient être portées à la connaissance du public : toutefois, elle indiquait que, des quatre grands clans alors existants au Japon, deux commençaient à exercer une influence exclusive sur certains milieux gouvernementaux. Le journalisme japonais fut donc, dès son origine, un journalisme politique. Il est remarquable d'ailleurs que M. Fukuchi, dont nous avons parlé ci-dessus, ait été choisi, en 1873, comme porte-parole du gouvernement qui lui inspira ses articles de fond du *Tôkyô Nichi Nichi*. Ce journal devint d'ailleurs indépendant il y a une vingtaine d'années.

On ne commença à faire quelque différence entre les journaux et les revues qu'en 1874, époque à laquelle un groupe d'occidentalistes fondèrent le *Meiroku Zasshi* dans lequel ils firent connaître au public la théorie de l'évolution ainsi que leurs idées sur les sciences statistiques, l'agriculture, la médecine, la métaphysique, etc. Leurs écrits furent condamnés comme subversifs et, en 1875, leur organe fut interdit conformément à un sévère décret concernant la censure en matière de presse. Or, ce fut en 1875 qu'eut lieu l'échange des Kouriles pour Sakhaline, ce qui occasionna de virulentes attaques de presse contre la faiblesse de notre diplomatie à l'égard de la Russie. Il est à noter aussi que le *Meiroku Zasshi* fut un des premiers à conseiller la substitution des caractères romains aux caractères japonais et aux idéogrammes chinois. Aujourd'hui, ce sont les journalistes qui, après s'être montrés jadis favorables à la réforme de l'alphabet et de l'orthographe semblent le moins disposés à l'adopter, ce qui se comprend aisément, car les lecteurs japonais ne tiennent nullement à apprendre à lire une seconde fois.

Au début, les grands quotidiens japonais furent avant tout des journaux d'information ; cependant, la coutume japonaise de rechercher en tout écrit, roman, drame ou autre, un enseignement moral influença les journalistes et les influence même encore aujourd'hui. Ce fut seulement la veille de la guerre sino-japonaise, en 1894, que le public commença à apprécier les articles de pure information. Une guerre est en effet, comme le fait si justement remarquer R. A. Scott James, une bonne fortune pour les journaux dont le tirage se trouve rapidement doublé, sinon quadruplé. Les bulletins de guerre publiés par les quotidiens éveillèrent d'abord la curiosité des lecteurs ; plus tard, cette curiosité fit place à un intense intérêt et l'on

attendit avec anxiété les nouvelles des opérations. On peut dire que l'éveil de la conscience politique du public japonais date de cette époque.

La rivalité entre les grands journaux qui se vantaient de ne s'adresser qu'à une élite et les petits journaux qui prétendaient qu'un journal devait, avant toute autre chose, renseigner, instruire et représenter les masses, prit fin à la même époque. En effet, seuls alors, les journaux qui disposaient de gros capitaux purent envoyer de bons correspondants sur les champs de bataille; ils prirent ainsi nettement l'avantage sur leurs concurrents. Il n'y eut plus de rivalité possible sur ce terrain, et, entre journaux riches et journaux pauvres, un abîme se creusa. Ainsi, même avant la guerre russo-japonaise, les journaux pauvres durent avoir recours à de nouveaux procédés pour augmenter le nombre de leurs lecteurs. Deux d'entre eux arrivèrent à une grande vente en attaquant telle grande entreprise qui jouissait de la faveur gouvernementale ou en se posant en champions des ouvriers contre leurs patrons.

La grande guerre et le rôle qu'y joua le Japon donnèrent aux principaux journaux japonais un nouvel intérêt. Les journalistes s'intéressèrent aux questions mondiales et firent connaître au public leurs vues et leurs opinions; mais seuls les quotidiens riches et prospères furent capables d'augmenter leur tirage, car seuls ils purent publier des nouvelles de l'étranger ainsi que des lettres et des télégrammes de leur correspondants particuliers.

Il y a quatre ans, la formation d'un cabinet dans lequel des portefeuilles furent attribués aux représentants des divers partis accrut l'influence de quelques organes secondaires plus ou moins politiques par nature. En général, la plupart des petites feuilles des grandes villes attirent surtout le public par des articles d'intérêt local ou qui s'adressent à certaines classes de la société, tandis que les grands journaux indépendants de Tôkyô et d'Osaka se spécialisent dans les grandes questions de politique générale et de diplomatie internationale, tout au moins dans leurs articles de fond; ils ne négligent pas toutefois les autres rubriques : économie politique, finances, mouvement ouvrier, instruction publique, réformes sociales, etc.

Les journaux de l'opposition et les journaux indépendants ressentirent bientôt l'effet de cet agrandissement du champ d'action de la presse. Ils commencèrent à s'intéresser, eux aussi, aux affaires mondiales et perdirent l'habitude d'attaquer le gouvernement à tout propos. L'activité antigouvernementale datait de loin et était due à l'hostilité de certains ex-grands vassaux contre les chefs politiques du nouveau régime. Cette hostilité n'avait pas tardé à se manifester par une violente campagne de presse en faveur de la constitution d'une assemblée vraiment nationale qui devait servir à contre-balancer l'influence sans cesse accrue, dans les milieux gouvernementaux, des deux clans jadis les plus puissants. L'étude de l'histoire prouve que, deux fois seulement depuis la Restauration, le gouvernement obtint l'appui unanime de la Diète et de la presse, et ce fut au moment

de la guerre sino-japonaise et au temps de la guerre contre la Russie. La coutume de faire paraître des éditions spéciales date de cette dernière époque.

Une des curieuses particularités des grands quotidiens japonais, ceux d'Osaka exceptés, c'est que leurs première et dernière pages sont réservées aux annonces. Leur format est de 38 cm × 50 cm, et ils ont huit à douze pages (y compris les quatre pages de l'édition du soir). A la deuxième page, on trouve d'abord les dépêches de l'étranger, puis, les plus importantes des informations qui concernent le Japon lui-même. Les colonnes, au nombre de 12 (il n'y en avait naguère que 4), sont horizontales et les lignes (qui sont verticales) commencent à droite de la feuille. Au début de la troisième page, figure l'article de fond le plus important, généralement suivi de deux ou trois articles de moindre importance; puis viennent des articles signés, des interviews, des reportages et des nouvelles d'intérêt général ou local. La quatrième page est pleine d'informations financières et se termine par un court commentaire sur les fluctuations de la Bourse, le marché de l'argent ou tout autre sujet similaire. Les échos politiques et diplomatiques n'occupent qu'une petite place en bas et à gauche de la dernière colonne de la deuxième page. Aux nouvelles mondaines est consacrée la cinquième page et parfois même une partie de la septième (autrefois, c'était la troisième). Cette rubrique se termine généralement par une colonne d'échos mondains. C'est ici que sont insérés le plus grand nombre de photographies et que sont placées les manchettes en gros caractères; mais ces caractères ne sont, le plus souvent, que moitié aussi gros que ceux qu'on emploie pour les annonces. Dans cette cinquième (et parfois cette septième) page se déploie l'habileté des journalistes professionnels; c'est ici qu'ils se livrent à des attaques contre des personnages en vue et qu'ils jettent des semences de discorde entre les nations. Ils le font, semble-t-il, sans perfide préméditation et sans but défini. Ces attaques, dirigées contre des individus ou contre des peuples, ne sont d'ailleurs nullement le résultat d'une campagne organisée dans le genre de celle que les journaux de Hearst sont supposés faire en Amérique et en Europe contre le Japon. Chose curieuse, un ou deux des journaux les plus répandus s'abaissent parfois jusqu'à consacrer une page entière à une affaire ou à un crime, ou bien encore ils publient quelque nouvelle sensationnelle ou quelque article alarmiste sur les prétendus agissements d'une puissance étrangère, et ces articles sont représentés dans le monde entier comme la véritable expression de l'opinion publique japonaise.

Aux dernières pages sont : les romans, les feuilletons dramatiques, les critiques d'art, les comptes rendus sportifs, des vers, de la bibliographie, des échos littéraires et autres ainsi que : l'annonce de conférences populaires sur des sujets scientifiques, des articulets intéressant les femmes et les mères de famille.

Un grand journal japonais joue donc à la fois le double rôle d'un journal

et d'un magazine; il peut être lu par tous les membres de la famille. Les grands quotidiens publient deux romans à la fois; l'un est un roman populaire signé d'un auteur connu, l'autre un roman historique ou romanesque connu de tous et adapté au goût des lecteurs modernes par un conteur professionnel. Aujourd'hui, ces romans sont toujours illustrés. Jadis, bien que la xylographie soit depuis plus de quarante ans en usage au Japon, les grands journaux dédaignaient l'emploi des illustrations; mais, depuis quelque temps, pour attirer à eux les classes les moins instruites, ils ont dû avoir recours aux images et ajouter, à côté des caractères idéographiques chinois, leur transcription phonétique japonaise en petits *kana*. Les grands quotidiens commencent à publier des caricatures et des dessins satiriques, soit japonais, soit de source étrangère. Le *Maru maru Shinbun*, le premier journal humoristique qui ait imité le *Punch* de Londres, fit son apparition peu après 1870.

Le manque d'unité dans la direction d'un journal est un trait caractéristique, temporaire d'ailleurs, de la presse japonaise. Ainsi, le propriétaire d'un journal peut très bien écrire et signer des articles conservateurs et impérialistes, alors que ses chefs de rédaction se sont publiquement déclarés en faveur de l'unionisme ouvrier et de la démocratie. Un journal peut très bien, par ses articles de fond, se ranger parmi les partisans de la Société des Nations, et en même temps publier, dans sa colonne d'informations, des nouvelles à manchettes sensationnelles donnant au lecteur pressé l'impression que certains publicistes, voire même certains gouvernements étrangers, sont nettement hostiles au Japon; et il arrive parfois que ces manchettes soient contredites par le texte même des dépêches publiées. On prétend que ces défauts, de même d'ailleurs que les qualités de notre presse, ne sont autres que les défauts des modèles américains que nos journaux auraient copiés; ces défauts résulteraient du fait que la presse est aujourd'hui commercialisée. L'auteur de cet article ne tient pas à s'étendre sur ce point et à comparer la valeur morale, ou l'absence de valeur morale, de la presse de deux nations amies.

Il me reste à parler brièvement des publications périodiques japonaises. Jusqu'à la fin du siècle dernier, nos premières revues ne différaient guère des quotidiens et leur politique était généralement antigouvernementale, sauf dans le cas de quelques organes semi-officiels. Cependant, vers 1885, se produisit une réaction, due en partie à l'influence de l'Occident sur nos idées et nos institutions; plusieurs magazines parurent qui s'occupèrent presque exclusivement des progrès de la civilisation occidentale. Enfin, depuis la fin du grand conflit européen, de nouveaux organes se sont fondés pour la discussion de ce qu'ils appellent « les courants mondiaux des idées nouvelles »; ces idées sont le libéralisme, en tant qu'opposé au militarisme, le marxisme et autres doctrines socialistes, la Société des Nations, l'unionisme ouvrier, l'émancipation, la reconstruction et *l'expressionnisme*, —

l'expressionnisme est supposé être la plus récente importation européenne. Aujourd'hui, pour attirer les lecteurs et s'assurer leur fidélité, une revue à grand tirage doit payer des rédacteurs ou des collaborateurs spécialisés dans la traduction ou l'adaptation des articles étrangers traitant de ces sujets nouveaux pour nous. Je dois ajouter que certains magazines destinés aux femmes, aux jeunes filles ou aux enfants ont une vente meilleure que celles de nos revues les plus répandues. Ces magazines font paraître dans les quotidiens, deux ou trois semaines avant la publication de chacun de leurs numéros, d'alléchantes réclames en annonçant leur contenu; ou bien encore ils convoquent leurs abonnés et leurs lecteurs, à date fixe, dans certains centres importants et leur offrent des matinées ou des soirées au programme varié : conférences, concerts, représentations cinématographiques, etc. La plupart des périodiques japonais sont mensuels, certains sont bi-mensuels, mais il n'y en a pas d'hebdomadaires, si ce n'est quelques revues chrétiennes. En tant que nation, nous n'en sommes pas encore arrivés au point de nous croire obligés d'étudier semaine par semaine des faits contemporains qui sont déjà du domaine du passé. Et pourtant, le dimanche au Japon est un jour de congé pour les fonctionnaires de l'État, les membres de l'enseignement, les employés des banques et des grandes administrations.



Le prêtre et son bourdon (Nô)

PERSONNAGES.

SHITE, maître-acteur Un prêtre,
ATO, acteur de deuxième rang Le maître de la maison.
KOATO, acteur mineur Sa femme.

SHITE. — Moi qui parais devant vous, je suis un prêtre de campagne. Il m'arriva certain jour d'avoir quelque affaire à la capitale et j'en ai profité pour me commander un bourdon. Comme il doit être prêt aujourd'hui, je suis venu le chercher. Tout va bien. Laissons passer les choses. La vie des moines est la plus plaisante du monde ! Je vais aller de ce pas présenter mes respects à quelque Bouddha et passer quelques instants près de lui. Mais, voici précisément la maison du fabricant de bourdons. Hé là ! Le maître est-il chez lui ?

LE MAITRE. — Qui est là ?

SHITE. — C'est moi. J'étais venu... !

LE MAITRE. — Ah ! Vous êtes ce moine qui me fit la commande d'un bourdon ?

SHITE. — Lui-même. Mon bourdon est-il prêt ?

LE MAITRE. — Tout à fait prêt. Attendez un instant, je vous prie. Je vais le chercher et je vais vous le montrer.

SHITE. — Bien. Faites vite.

LE MAITRE. — Le voici.

SHITE. — Ah ! voilà qui est parfait. C'est exactement ce que je voulais.

LE MAITRE. — Certes, je n'ai pas ménagé ma peine et je peux dire qu'il est le plus beau de tous les bourdons que je vous ai montrés jusqu'ici.

SHITE. — Il est très beau, vraiment.

LE MAITRE. — Remarquez comme il est fait d'un bois bien blanc !

LE MAITRE. — Si vous venez à casser ce bourdon, que ferez-vous ?

SHITE. — Je n'ai pas l'habitude de penser à tant de choses à la fois.

LE MAITRE. — Ah ! Vraiment vous êtes un homme de beaucoup d'esprit ! Pour moi, j'exerce présentement cet état, mais ce que j'ai toujours souhaité c'est d'oublier le monde et de me faire moine. Entrez chez moi, je vous prie, et veuillez partager mon humble repas, que je puisse entendre un peu votre sainte prédication ! Faites cela pour moi, je vous en prie !

SHITE. — Il est vrai que c'est notre mission, à nous autres moines, de

donner des exhortations. Certes, je vais entrer chez vous. Ayez donc la bonté de prendre mon bourdon.

LE MAITRE. — Oui, Monseigneur. Comme je vous le disais à l'instant, je désire tant me faire anachorète et j'espère tant que vous voudrez bien me prendre pour disciple que nous pourrions peut-être faire un voyage ensemble à travers le pays.

SHITE. — Oh! Oublier le monde, vous raser la tête et devenir mon disciple, c'est évidemment là quelque chose d'assez facile. Mais il vous faut d'abord prendre conseil de vos parents, de vos frères et de votre femme; car il arrive parfois à ceux qui se font anachorètes sans avoir beaucoup réfléchi de s'en repentir par la suite. Quand vous serez moine, vous devrez observer la loi de Bouddha, et étudier les Sutras et les Mantras; et puis, n'est-ce pas, attention! il faudra veiller à votre bonne conduite! Mais, si vous faites tout ce que vous devez faire, vous aurez l'esprit exempt de tout tracas et vous irez où vous voudrez et vous vous arrêterez où vous voudrez. Ah! si vous pouvez vous dégager du désir, cette chose laide et dévorante, vous aurez la conscience tellement tranquille que vous serez absolument comme un Bouddha.

LE MAITRE. — Ah! comme c'est vrai, comme c'est vrai! Mais ce désir n'est pas nouveau ni soudain chez moi. Je le caressais depuis longtemps. Je comprends parfaitement tout ce que vous me dites. Ainsi, je vous en prie, prenez-moi tout de suite comme disciple.

SHITE. — Vous êtes sûr de bien comprendre et d'accepter tout cela?

LE MAITRE. — Tout à fait sûr.

SHITE. — Je vais donc vous tondre la tête. Et vos parents et votre femme partagent votre opinion?

LE MAITRE. — J'ai consulté ma femme il y a quelque temps et elle m'a dit que je pourrais faire comme je voudrais.

SHITE. — Cela suffit. Préparez-vous.

LE MAITRE. — Parfaitement. Je vais me faire tondre.

SA FEMME. — Il me semble que mon mari est sorti de la maison avec ce moine qui venait chercher son bourdon. Je me demande ce qu'ils peuvent faire! Cela les occupe bien longtemps; je vais voir ce qu'il y a. Ha! Est-ce vous qui êtes en train de vous changer en moine? Qui est-ce qui vous a mis cela dans la tête? C'est ce moine qui veut vous tondre? Je vais vous apprendre à vivre, vous!

SHITE. — Que dit-elle? Je croyais que vous m'aviez dit que votre femme était consentante.

LA FEMME. — Qui ose parler de la sorte? Pour qui me prenez-vous? (*A son mari.*) C'est vous qui voulez vous faire moine? (*A Shite.*) Retournez d'où vous êtes venu! Partez! Vous m'exaspérez!

SHITE. — Qu'est-ce que cela veut dire? Je ne l'ai pas persuadé malgré lui. Il m'a dit qu'il avait toujours eu le secret désir de se faire moine.

LA FEMME. — C'est un mensonge. Quant à vous, vilain bonze, je vais vous administrer quelque chose.

SHITE. — N'en faites rien et excusez-moi. Cette aventure est très désagréable!

LA FEMME. — Ouais! (*A son mari.*) Vous pensiez vous faire moine sans m'en rien dire? Que croyez-vous que j'allais faire, hein?

LE MAITRE. — Oh! non. Mais ce moine me racontait combien son état était agréable et m'invitait à l'adopter. C'est ainsi que je m'étais décidé à me faire tondre.

LA FEMME. — Imbécile! Gardez pour vous vos contes. Quoi? Qu'avez-vous encore à dire.

LE MAITRE. — Oh maintenant, j'ai changé d'avis. Pardonnez-moi, s'il vous plaît.

LA FEMME. — Allez-vous-en, vieux scélérat, je ne vous pardonne pas du tout.





Cinquantième anniversaire de l'inauguration du premier chemin de fer japonais

Le Japon vient de fêter le cinquantenaire de l'inauguration de la première voie ferrée, celle de Yokohama à Tôkyô, construite dans l'empire du Soleil Levant. Le premier coup de pioche des travaux en avait été donné en mars 1870, le premier rail mis en place, en 1871, et le 14 octobre 1872, l'empereur Mutsuhito inaugurait officiellement les 29 km qui allaient désormais assurer les communications entre la gare de Shimbashi (Tôkyô) et le port de Yokohama, le plus important de tous ceux qui étaient ouverts au commerce européen à cette époque.

A vrai dire, si la ligne Tôkyô-Yokohama dut être considérée comme le point de départ du réseau des chemins de fer japonais, long actuellement de 11.000 km, elle n'a pas été le premier essai de voie ferrée tenté au Japon. Il avait été en effet, en 1865, posé sur le « Bund » de Nagasaki, quelques centaines de mètres de rails sur lesquels avaient circulé une locomotive et des wagons venus d'Angleterre. Mais ce n'était pas à proprement parler une exploitation régulière; les résidents étrangers de Nagasaki, en achetant ce matériel, avaient voulu simplement en faire l'essai à titre de démonstration pour convaincre les populations indigènes des avantages qu'elles pourraient retirer de ce nouveau mode de locomotion.

Qu'est devenu depuis ce matériel qui ne resta en place qu'un temps relativement court? dans quelles conditions fut-il enlevé? et vendu, dit-on, à des marchands d'Osaka? il serait curieux de le rechercher, car on peut soutenir que c'est sur le territoire de Nagasaki qu'ont circulé au Japon la première locomotive et les premiers wagons : aujourd'hui il y a au Japon (statistique de 1919) 3.289 locomotives et plus de 60.000 wagons! L'Empire du Soleil-Levant peut justement s'enorgueillir d'un tel progrès, qui a, du reste, été des plus productifs pour le pays, puisqu'en 1920, le réseau ferré en exploitation a donné un profit net de plus de 50.000.000 yen.

En consultant la publication récemment faite par l'administration impériale des chemins de fer parue sous le titre *Railway Nationalization in Japan. Ten years' progress under state Management, 1907-08 to 1916-17*

et qui est enrichie de statistiques, de documents et de photographies, comme toutes les publications officielles de ce genre, on peut se rendre compte des obstacles qu'eut à surmonter le gouvernement japonais pour arriver à la situation actuelle, difficultés à l'origine pour trouver soit à l'étranger, soit à l'intérieur, les capitaux nécessaires pour la construction du réseau projeté, impossibilité reconnue, pour les petites lignes construites par des sociétés particulières, d'obtenir des rendements financiers suffisants, nécessité d'autre part, dans l'intérêt stratégique et économique du pays, de développer aussi rapidement que possible les voies ferrées, tout en tenant compte de la situation du trésor, il y a eu là toutes sortes de questions embarrassantes que le gouvernement japonais n'est parvenu à résoudre que par la loi 17 promulguée le 31 mars 1906, et dont les résultats connus peuvent être actuellement appréciés, après une expérience de dix ans.

Les principales dispositions de la loi de 1906 qui ont été déjà analysées dans l'un de nos précédents *Bulletins* (1) étaient les suivantes :

1^o Le gouvernement se rendait propriétaire de toutes les lignes ferrées d'intérêt général.

2^o Les réseaux de 17 compagnies étaient rachetés par le Gouvernement.

3^o Le rachat devait avoir lieu de 1906 à 1915 (en octobre 1907 le rachat était terminé).

4^o Les actionnaires recevaient pour prix de leurs propriétés des bons du trésor productifs de 5 p. 100 d'intérêt représentant une somme égale à 20 fois le bénéfice annuel moyen des 3 dernières années, et remboursables en cinquante années.

La réorganisation des chemins de fer japonais, faite en application de la loi de 1906, a produit de bons résultats, tant au point de vue d'une meilleure exploitation des voies ferrées et des facilités offertes au trafic qu'à celui du trésor. On en trouvera le détail dans la publication de l'administration des chemins de fer impériaux, trop détaillée pour pouvoir être analysée ici, même brièvement; mais ce qui en ressort, c'est qu'en définitive, cette nationalisation des chemins de fer a été un succès et que le Gouvernement japonais doit se féliciter d'avoir su prendre une initiative aussi hardie.

Au moment où cette question, soulevée tant en Europe qu'en Amérique, donne lieu à bien des discussions et des controverses, n'est-il pas curieux de voir que c'est de l'Extrême-Orient que nous vient un peu de lumière, basée sur une expérience de dix années. Toutefois, si cette expérience peut être interprétée en faveur d'un régime étatiste des chemins de fer, il ne faudrait pas oublier que les conditions économiques du Japon ne sont pas les mêmes que celles de l'Europe et de l'Amérique, et que, dans d'aussi

(1) *La nationalisation des chemins de fer du Japon*, par M. V. STRAUSS. Bulletin, XXVI-XXVII juin-septembre 1912.

graves questions, tel système adopté là-bas et y ayant donné d'excellents résultats, pourrait très bien ailleurs ne laisser que déboires et ruines! Quoi qu'il en soit, le rapport de l'Administration impériale des Chemins de fer est des plus intéressants à consulter et nous en recommandons la lecture approfondie aux spécialistes qui sauront y puiser de précieux enseignements.

F. S.



Il y a une grande quantité de
minéraux dans les roches
et les métaux sont extraits
de ces minéraux.



La démocratie et la poésie

26.000 participants au concours japonais de poésie du Jour de l'an.
Vers de l'Impératrice et du Prince régent.

PAR

M. GONNOSKÉ KOMAI

Le sujet annuel du poème de nouvel an pour 1922 au Japon était *Kyokkoh-Shoh-ha*, ce qui veut dire « Le soleil levant éclairant les vagues » Il est de règle que le sujet du poème de nouvel an soit donné par l'Empereur quelque temps avant la fin de l'année. Tout le peuple japonais est invité à y participer, sans considération de position sociale, de sexe ou d'âge, et à envoyer les poèmes pour le 15 décembre au Département de Poésie de la Cour de Tôkyô. Pauvres et Riches, jeunes et vieux, puissants et humbles, tous apprécient également cette invitation impériale, non seulement au Japon proprement dit, mais aussi dans ses dépendances, la Corée, Formose, Sakhaline et la Mandchourie, ainsi que dans des pays étrangers comme l'Amérique, Hawaï, etc.

Cette année, le nombre de poèmes qui ont été présentés au concours, s'est élevé à un peu plus de 26.000. Un examen préliminaire par les fonctionnaires du Département de Poésie de la Cour a conduit à un premier choix de 280 poèmes. Ceux-ci ont été ensuite soumis le 16 janvier à une Commission spéciale présidée par le Ministre de la Maison impériale, Vicomte Makino, qui a réduit à 13 le nombre des poèmes devant être proclamés à la grande Fête de la Poésie célébrée le 18 janvier dans le Phénix Hall du Palais du Mikado en présence de l'Impératrice et du Prince Impérial.

En plus de ces 13 poèmes, 33 poèmes, composés sur le même sujet par différents princes et princesses et autres dignitaires, ont été proclamés à la même occasion, y compris ceux de l'Impératrice et du Prince Régent.

Il y a lieu de mentionner que, pour la première fois dans l'histoire de la Cour Impériale, l'Ambassadeur des États-Unis, M. C. P. Warren, et Mrs Barnett, veuve du Colonel Barnett, attaché militaire de l'Ambassade Américaine à Tôkyô, ont été spécialement invités à assister à la célébration, ayant tous deux la réputation d'un goût très développé pour la poésie.

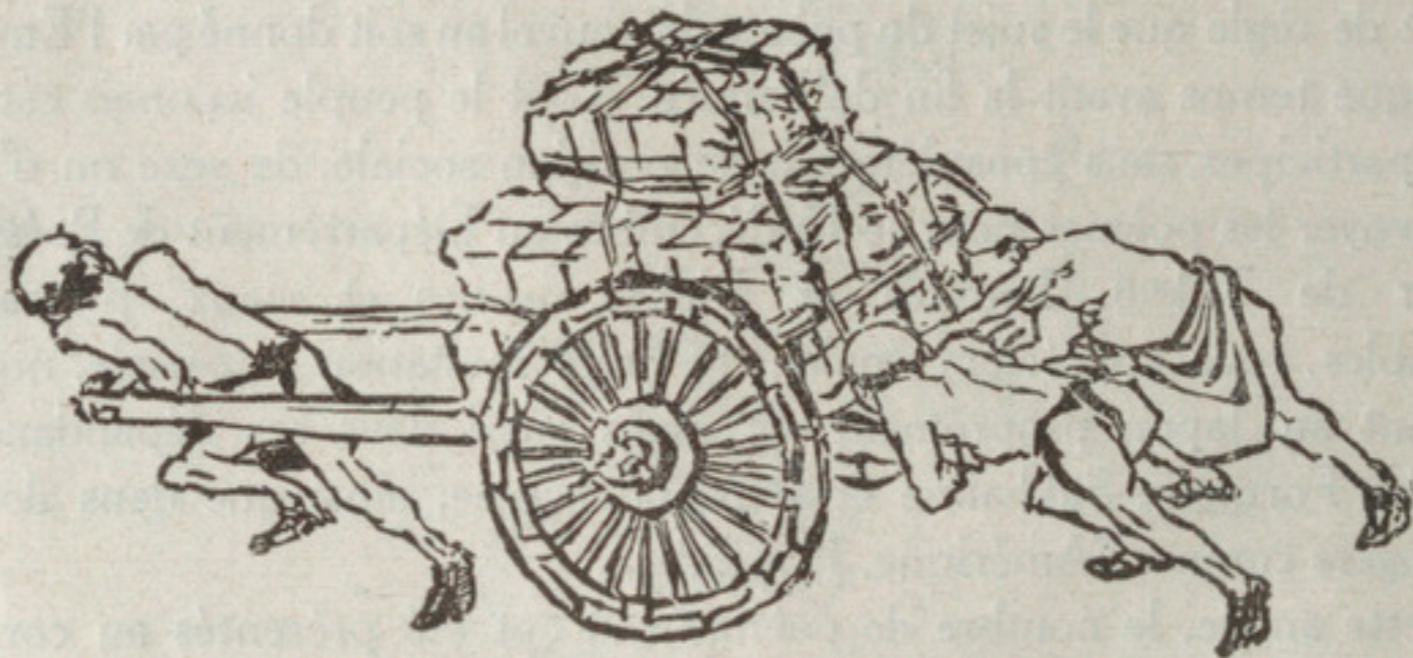
Voici la traduction des poèmes de l'Impératrice et du Prince Régent.

« Oh! combien je me réjouis de voir
Comme les peuples s'aiment les uns les autres
Tandis qu'ils contemplent le soleil levant
Qui dore de ses rayons la mer azurée
Dont les vagues s'apaisent
Dans l'or de leur sérénité.

S. M. l'Impératrice du Japon.

« Combien est vaste l'Océan sans bornes
Frais comme la primitive aurore
Parfumé par le soleil du matin
Et paisible comme la terre nouvellement créée!
Oh! si les hommes eux aussi étaient en paix!

Prince HIROHITO, Régent du Japon.



La mission économique japonaise en France

(Paris, 1-3 février 1922)

La Mission économique japonaise qui vient de faire en France une visite, trop courte au gré de tous, est une nouvelle preuve du désir de collaboration et d'union internationales que ressent le Japon moderne. Après les grands accords politiques de Washington, cette vaste enquête économique, commencée aux États-Unis et terminée à Paris, amorce vers d'autres buts la féconde activité de l'Empire du Soleil Levant.

L'élite du monde industriel, commercial et financier japonais se trouvait représentée dans cette Mission. Dix-sept personnalités marquantes la composaient :

Le D^r Takuma Dan, *chef de la mission*, directeur principal de la Compagnie Mitsui;

M. Fujihara, propriétaire d'une des plus grandes papeteries japonaises;

M. Fukao, directeur général de l'Osaka Shosen Kaisha;

M. Hoshimo, administrateur de la Banque Kajima d'Osaka et d'une compagnie d'assurances sur la vie;

M. Iida, directeur d'une importante fabrique de soieries;

M. Inabata, président de la Corporation de la Teinturerie d'Osaka;

M. Isaka, administrateur de la Tôyô Kisen Kaisha et directeur général de la Compagnie d'assurances maritimes de Yokohama;

M. Kushida, directeur de la Banque Mitsu Bishi et du Groupe des Banques et de la Chambre de Compensation de Tôkyô;

M. Matsumoto, président du Conseil d'Administration de la Compagnie de Constructions du port de Wakamatsu;

M. Mochida, administrateur d'une compagnie de tissage;

M. Nakashima, président de la Compagnie des câbles électriques de Yokohama;

M. Nanjo, de la maison Mitsui et C^{ie};

M. Ohashi, éditeur;

M. Takikawa, fabricant d'allumettes;

M. Yatsushiro, directeur de la Banque Sumitomo;

M. Sakai, de la Compagnie Mitsui, ancien commissaire de l'Exposition

anglo-japonaise de 1910 et de l'Exposition japonaise de 1912, *secrétaire général de la mission*.

Après avoir visité les États-Unis et la Grande-Bretagne où les appelaient des affaires bancaires et industrielles, les hommes d'affaires japonais sont venus en France pour y faire un voyage d'études qui leur permettrait de prendre contact avec les grands problèmes économiques et financiers qui préoccupent, depuis la guerre, les hommes d'affaires français.

Plusieurs réunions et réceptions ont été organisées dans ce but au cours de leur séjour à Paris.

Arrivée à Paris le 1^{er} février dans la soirée, la mission a fait le lendemain matin, diverses visites officielles, notamment à M. Poincaré, président du Conseil et ministre des Affaires étrangères, au Préfet de la Seine, au président de la Chambre internationale de Commerce, etc.

A 11 h., tous les membres de la mission ont été reçus au Palais de l'Élysée par M. Millerand, président de la République. Le vicomte Ishii, ambassadeur du Japon, les a présentés nominativement au chef de l'État qui a exprimé à la Mission sa satisfaction toute particulière d'accueillir en France des hommes d'affaires qui jouent un rôle si important dans la vie économique de leur pays. Il a formulé l'espoir que cette visite contribuerait à augmenter les courants d'échanges et les liens d'amitié entre les deux nations. Le président de la République a noté que c'était la première fois qu'une mission économique japonaise était envoyée en France, les précédentes étant généralement des missions militaires, navales, etc.

Au nom du Président de la Mission, M. Inabata a répondu à M. Millerand en exprimant la joie causée aux membres de la Mission par la marque d'estime et de sympathie que leur avait donnée le président de la République.

Un déjeuner a été ensuite offert par la Confédération générale de la Production française. M. Lucien Dior, ministre du Commerce, présidait. Des toasts (1) ont été prononcés par M. Henri Darcy, président de la Confédération, et par M. Dior. M. Dan a répondu en anglais, puis M. Inabata en français.

A 17 h., un thé était donné au Cercle japonais par la colonie japonaise de Paris. Le vicomte Ishii, ambassadeur du Japon, a souhaité aimablement un séjour agréable aux membres de la Mission. MM. Dan et Ohashi ont répondu en exprimant combien leur visite avait été facilitée par les préparatifs qui l'avaient précédée; ils ont chaleureusement remercié, au nom de leurs collègues, le vicomte Ishii des marques de sympathie dont il avait fait preuve à leur égard.

A 20 h., un dîner a été offert au Cercle interallié par la Banque de l'Union parisienne. Le maréchal Foch présidait, entouré de : MM. Georges Leygues, ancien président du Conseil; François Marsal et Charles Dumont,

(1) Voir ci-après le texte des principaux discours prononcés au cours du séjour de la Mission.

anciens ministres des Finances; l'amiral Lacaze, ancien ministre de la Marine; le comte de Beaumont, vice-président du Cercle interallié de Paris; M. de Peretti de la Rocca, directeur des Affaires politiques au Ministère des Affaires étrangères; les représentants du Ministère des Travaux Publics et un grand nombre de personnalités des banques et de l'industrie françaises parmi lesquelles : MM. le baron de Rothschild; Dal Piaz, de la Compagnie Générale Transatlantique; le comte de Saint-Sauveur, des Établissements Schneider, etc.

Le maréchal Foch a souhaité la bienvenue à la Mission. Le D^r Dan lui a répondu en anglais et M. Inabata en français, saluant dans la haute personnalité du Maréchal les vertus françaises, militaires et civiles.

M. François Marsal a pris ensuite la parole et son discours a été coupé de nombreux applaudissements. Le vicomte Ishii, ambassadeur à Paris, a prononcé ensuite une allocution également très applaudie.

Le 3 février, un déjeuner fut offert par la Chambre de Commerce internationale en l'honneur de la Mission.

Le déjeuner était présidé par M. Clémentel, ancien ministre du Commerce, président de la Chambre de Commerce internationale, entouré d'un grand nombre de délégués du Comité national français de la Chambre de Commerce internationale. M. Clémentel a salué les membres de la Mission et s'est félicité de voir les représentants qualifiés de l'industrie et de la finance japonaises témoigner de leur volonté de prendre part effectivement à la restauration économique du monde.

M. Dan a remercié chaleureusement M. Clémentel et l'a assuré que les forces productives du Japon seraient toujours en collaboration étroite avec celles des autres nations dans un but de prospérité générale.

Le soir, la Banque Franco-Japonaise a donné un dîner à l'hôtel Ritz; M. Le Trocquer, ministre des Travaux publics, présidait. Étaient présents : MM. François Marsal, ancien ministre des Finances; Bapst et Crozier, ambassadeurs de France; le baron Gunsbourg; le comte de Saint-Sauveur; Serruys, représentant le ministre du Commerce; les Directeurs de la Banque de Paris et des Pays-Bas, des Messageries Maritimes, et plusieurs membres de l'ambassade du Japon à Paris.

M. Charles Dumont, ancien ministre des Finances, président de la Banque Franco-Japonaise, a exposé, dans un discours remarqué, la situation financière difficile où se trouve la France par suite de la dévastation des régions du Nord et de l'Est si importantes dans la production française. Il a souhaité qu'une solidarité économique et financière grandissante unisse plus intimement la France et le Japon.

Le vicomte Ishii, ambassadeur du Japon, a rendu hommage aux travaux de la Banque Franco-Japonaise qui ont tant contribué à resserrer les liens économiques entre les deux pays.

M. Dan et M. Inabata se sont associés à ces paroles. Puis, M. Le Trocquer a prononcé un discours très applaudi où il a vanté la commune énergie des

peuples japonais et français qui, au lendemain des ruines provoquées par la guerre, leur permet d'espérer un nouvel essor économique.

Après trois journées de séjour officiel à Paris et une courte visite à l'ancien front, les membres de la Mission se sont dispersés dans les diverses directions où les appelaient leurs spécialités professionnelles. Certains d'entre eux se sont rendus en Alsace, où ils ont visité les filatures; d'autres au Creusot; quelques autres enfin visitent actuellement le continent européen.

Il semble inutile d'insister sur l'importance que revêt à l'heure présente la visite de cette Mission. Par la seule énumération des personnalités qui en firent partie, on peut voir que tout ce que le Japon compte de puissance économique y était représenté. Au moment où l'attention mondiale se porte vers le grand problème de la reconstitution économique de l'Europe, la puissance la plus prospère de l'Extrême-Orient montre qu'elle entend multiplier les contacts avec le vieux monde si terriblement ébranlé par la guerre. De ce simple geste, il est permis de concevoir des développements et des résultats.

DISCOURS DE M. INABATA,
membre de la Mission économique japonaise,

*prononcé le 2 février 1922, au déjeuner offert par la Confédération
Générale de la Production Française.*

MESSIEURS,

J'ai assumé, en prenant la parole au nom de la Mission japonaise, une tâche à la fois difficile et agréable. Difficile, parce que je me sens inférieur à ce que vous êtes en droit d'attendre de quelqu'un qui se présente comme un fruit de la culture française; mais très agréable pourtant, car si vous le permettez, je vais vous parler à cœur ouvert, simplement comme on parle entre hommes d'affaires amis qui, sans perdre la notion de leurs lourdes responsabilités, éprouvent une joie très douce et très particulière à se confier leurs préoccupations réciproques, leurs souvenirs et leurs projets de cordiale coopération.

Nous sommes heureux de prendre dès aujourd'hui contact, sous les auspices de la Confédération Générale de la Production française, avec les personnalités qui comptent parmi les plus distinguées du monde industriel et commercial français et nous sommes confus de l'honneur qu'elles ont fait à la Mission japonaise de venir en si grand nombre.

Vous voyez en nous des banquiers, des représentants de compagnies de navigation, des industriels et des commerçants dont quelques-uns comptent parmi les dirigeants des chambres de commerce du Japon.

Mais, quel que soit le plaisir que nous ayons à nous trouver à Paris, ne voyez pas en nous, Messieurs, des touristes ou des oisifs en voyage d'agrément. Nous voyageons pour étendre les relations commerciales et pour étudier les problèmes intéressant la production, le transport et l'échange des marchandises, et parmi nos préoccupations, nous avons placé les questions sociales.

Parce que le Japon est un peuple jeune au point de vue industriel, les questions ouvrières sont nouvelles pour lui et il n'a fait encore sur ce terrain que peu d'expériences, mais parce que le Japon aussi a connu un brusque développement industriel, accéléré encore par les nécessités de la guerre, il ignore certains équilibres que des pays européens comme la France, n'ont obtenu qu'au prix de cruelles et longues expériences. Notre population ouvrière, qui compte peu d'années de vie à l'usine ou à la fabrique, est une merveilleuse proie pour les meneurs, pour les excitateurs de certains sentiments ou de certains instincts des foules, et, nous aussi maintenant, nous connaissons les grèves, nous connaissons les théories marxistes.

Or, nous avons constaté, Messieurs, qu'en France seulement, après l'immense perturbation de la guerre, l'ordre social n'a pas été sérieusement troublé. A toutes les raisons que j'avais déjà de ma prédilection pour votre pays, j'en ai pu ajouter une nouvelle, grâce à la sagesse et au bon sens des ouvriers français, comme à la prévoyance patronale : nous admirons beaucoup, Messieurs, l'ordre qui règne en France dans les rapports entre les patrons et les ouvriers. Nous tenons à vous dire combien nous admirons cette entente si remarquée dans le monde entier et toute à l'honneur de tous les Français.

Oh! j'entends bien que la chose ne va pas sans frottement parfois, mais c'est parce que, de loin, nous avons admiré la rapidité de votre relèvement commercial et industriel et le bon fonctionnement de l'ensemble de la machine sociale que, venus pour étudier les rapports entre le travail et le capital, nous vous demandons des leçons et des conseils afin d'éviter les à-coups fâcheux au prix desquels s'acquiert l'expérience.

Nous désirons de notre côté le honneur de nos ouvriers tout en conservant l'ordre nécessaire à la production. Donnez-nous le secret de votre paix sociale : après tant de bienfaits que le Japon tient de la France, nul ne mériterait à la bienfaitrice, une plus grande gratitude.

Dans un autre ordre d'idées, nous avons les uns et les autres les plus grands intérêts à resserrer les liens si nombreux qui unissent les deux pays. Il n'est pour cela que de mieux nous connaître : alors — j'en ai fait moi-même l'expérience — nous découvrirons les affinités diverses qui nous poussent l'un vers l'autre : certaines caractéristiques des langues, l'amour des arts, les sentiments éprouvés devant la nature, et, en allant plus haut encore, les mêmes traditions chevaleresques, l'amour de la famille, le culte des grands souvenirs nationaux. Tout cela demanderait des développements.

Je m'y dérobe, ayant le souci de ne pas abuser de la si vive attention que vous avez bien voulu accorder à ma trop longue causerie. Je termine.

Messieurs, on a bien souvent traité les Japonais de « Français de l'Orient » et dans la bouche de qui le disait, ce n'était pas toujours un compliment. Il n'importe l'intention. Nous tenons, nous, ce titre, à honneur. Mais comment les Français pourraient-ils continuer à s'ignorer, même s'ils résident aux antipodes? Industriels et producteurs français, il tient à vous, en entrant en relations avec le Japon, de faire mieux connaître et aimer la France. Vous ayant montré ce but et cette tâche, j'en ai dit assez pour être sûr que notre mission ne sera pas inutile et que nous pourrons développer les relations de nos deux pays.

En vous remerciant sincèrement, Monsieur le Président, de l'accueil que vous avez réservé à la Mission japonaise, je lève mon verre en l'honneur de la puissante Confédération dont nous sommes aujourd'hui les hôtes sympathiques. Je fais des vœux pour l'essor croissant de la production française qui a étonné le monde par la rapidité de son relèvement au sortir des épreuves si violentes de la guerre. Je souhaite succès et prospérité à l'admirable industrie de la France.

DISCOURS DE M. INABATA,
membre de la Mission économique japonaise,

*prononcé le 2 février 1922, au Cercle interallié, au dîner offert
par la Banque de l'Union Parisienne.*

MONSIEUR LE MARÉCHAL,
MONSIEUR LE PRÉSIDENT,
MESSIEURS,

M. Dan, notre président, m'ayant prié de parler au nom de la Mission japonaise, mes premiers mots seront pour saluer respectueusement en vous, M. le Maréchal, l'artisan à la fois modeste et glorieux de la victoire des Alliés. Votre nom est connu au Japon comme un symbole de courage clairvoyant et de générosité. Vous êtes plus que maréchal de France, vous êtes aussi maréchal des Alliés et j'exprime plus qu'un sentiment personnel en espérant que vous viendrez bientôt visiter notre pays, où le maréchal Joffre est reçu en ce moment avec tant d'enthousiasme.

C'est une heureuse pensée que vous avez eue, M. le Président, de nous mettre en rapport avec les représentants éminents de la finance française. Vous n'ignorez pas que nous avons emprunté à votre organisation financière notre propre système bancaire. Le Marquis Matsukata, qui fut parmi les fondateurs de la Banque du Japon, était venu en 1878 se mettre à l'école du grand économiste Léon Say. Grâce à cet enseignement, le marquis Matsukata, de retour au Japon, fonda notre Banque nationale sur le modèle de la Banque de France et tout le système des banques des provinces sur lequel on put s'appuyer plus tard pour établir l'étalon d'or et créer les moyens de crédit indispensables pour le développement du commerce et de l'industrie d'une grande nation.

Nous ne manquerons pas, au cours de notre séjour en France, d'examiner comment vous avez fait face à la tâche gigantesque qui s'imposait au sortir de la guerre, et de quelle manière vous avez réadapté l'organisation industrielle aux nouvelles conditions économiques. Nos entretiens sur la crise mondiale, qui semble aujourd'hui en voie d'atténuation, ne laisseront pas aussi d'être fructueux.

Nous avons remarqué que, grâce au zèle de tout le pays, les exportations de la France en 1921 balançaient à peu près les importations, au lieu qu'un déficit important s'était produit en 1920. Ce retour à la santé économique par un labeur acharné est d'un heureux augure pour l'avenir.

Les membres de notre Mission sont tous persuadés qu'il est possible et même facile d'accroître la somme des échanges d'ordre commercial entre nos deux nations et qu'avec le retour à des conditions normales dans les transports, la grande distance n'est pas un obstacle majeur à l'établissement de larges courants d'affaires entre la France et le Japon.

Nous travaillerons dans ce but avec beaucoup d'ardeur, aidés en cela par notre amitié de longue date pour votre pays, et, certains de trouver dans les milieux financiers français les mêmes dispositions sympathiques, nous ne doutons pas du succès de nos efforts communs.

Nous vous offrons tous nos vœux, M. le Président, pour la réalisation de ces projets et, au nom de la Mission japonaise, je lève mon verre en l'honneur du chef éminent dont la présence est si flatteuse pour nous, en l'honneur aussi de M. François Marsal dont l'initiative a été si heureuse, et je bois à la prospérité économique de votre beau pays.

DISCOURS DE M. FRANÇOIS MARSAL,

prononcé le 2 février 1922, au dîner offert par la Banque de l'Union parisienne, sous la présidence de M. le maréchal Foch, en présence de S. E. le vicomte Ishii, ambassadeur du Japon.

MONSIEUR L'AMBASSADEUR,
MONSIEUR LE MARÉCHAL,
MESSIEURS,

Après la guerre, les peuples avaient soif de paix, de calme, de repos.

On avait tant souffert pendant ces terribles années, on était las, on voulait se reposer, jouir de la vie. En France, on avait baptisé ce phénomène du nom de « vague de paresse ». La vague de paresse a duré, en France, l'espace d'un matin.

C'est que la vie est implacable, parce que la vie est une bataille.

Aucun peuple ne peut échapper à la nécessité de l'effort. Aucun ne peut se dérober à la lutte.

Anciens belligérants, vainqueurs ou vaincus; ceux dont le territoire a été épargné, ceux dont le territoire a été ravagé; ceux qui ont conservé leur régime politique ou ceux qui en ont changé; ceux qui se sont lancés dans ces expériences décevantes du communisme — que la race jaune, qui a devancé la race blanche sur beaucoup de points, avait déjà mis à l'essai au début du XII^e siècle, sans plus de succès d'ailleurs en Extrême-Orient qu'à Moscou, tous ont dû reconnaître que les lois économiques sont terribles; et ces lois jouent d'autant plus brutalement que les chiffres en jeu sont plus considérables.

Partout dans le monde il faut donc le travail, l'organisation, la volonté.

Messieurs les Membres de la Mission économique japonaise, vous venez voir la France. Vous avez quitté votre beau pays, ce pays qui est venu à nous volontairement. Vous avez visité les États-Unis, immenses, peuplés, riches. Vous avez vu l'Angleterre industrielle, commerçante, forte de ses traditions.

Vous arrivez en France. On vous a dit nos pertes en hommes, les ravages de la guerre, les difficultés financières. Vous connaissez tout cela et tout cela est. Mais ce que vous allez voir, c'est, après tant d'épreuves, après tant de deuils, après tant de ruines, un peuple qui ne veut pas, qui n'entend pas se laisser abattre. Un peuple uni entre tous, un peuple amoureux et fier de la patrie à laquelle il vient de donner tant de sang, à laquelle il donne et va donner tout son travail, toute son intelligence.

Nos soldats ont quitté la tranchée, ils ont déposé sans regret — ils ont tant souffert et ils ont assez de gloire — casques et fusils et, sans hésiter, ils ont repris la charrue et l'outil dans le calme et sans l'ombre d'une discorde intérieure.

Vous allez parcourir la France. Je souhaite que vous alliez partout. Que rien ne vous soit caché, que tout vous soit ouvert. Je le désire parce que je sais que plus nous nous connaissons, plus nous nous aimerons.

Parcourez ces dix départements où les pierres pulvérisées de nos maisons, de nos cathédrales, se mêlent à nos usines calcinées au milieu des ossements de nos soldats, de tous les soldats alliés.

Il y a trois ans, si vous étiez venus alors, il vous eût semblé que jamais ces territoires maudits ne pourraient revivre.

Vous allez les parcourir sur des lignes ferrées restaurées, vous passerez sur des ponts rétablis, vous verrez des usines qui commencent à produire et la terre déjà a donné deux récoltes au travail du laboureur.

En voyant l'immense effort accompli, songez, Messieurs, que la France l'a

fait seule et que c'est sur sa propre substance qu'elle a prélevé jusqu'à présent 80 milliards de francs dont la stricte équité, comme les traités, imposent la charge à l'auteur volontaire de tous ces maux.

L'effort s'impose donc à nous comme à tous. Mais quelles sont les conditions de l'effort fructueux ?

Que faut-il pour gouverner les entreprises, pour gouverner l'État ?

Je pense, Messieurs, que vous avez ces qualités nécessaires puisque vous êtes éminents au milieu d'un grand peuple qui a donné de si étonnantes preuves de son génie, de son endurance, de sa ténacité, de son ingéniosité, de son patriotisme.

Je voudrais qu'en allant partout en France, des Flandres à l'Algérie, de l'Alsace à la Bretagne, vous puissiez constater partout chez nous, comme chez vous, qu'il faut pour mener à bien l'art de gouverner les affaires privées ou les affaires publiques, un certain nombre de conditions fondamentales :

Prévoir, organiser, coordonner, commander, contrôler.

J'ai mis la prévoyance en tête, parce que c'est la qualité psychologique par excellence ; c'est la qualité de base de la race japonaise, industrielle, économe. Au Japon, comme en France, le travail, « le saint travail » comme disaient nos pères, est honoré comme l'épargne qu'il produit.

C'est aussi la prévoyance, la qualité que les deux peuples demanderont surtout à leurs dirigeants.

Organiser, c'est mettre l'ordre partout, dans les lois, dans la société, à l'atelier, dans la famille. C'est l'ordre aussi dans les constructions, dans les cités, dans les palais, comme dans les jardins.

C'est aussi agir vite, en toute circonstance, tirer ingénieusement parti de tout et de rien. C'est être débrouillard, qualité essentielle que l'artisan japonais, que le soldat japonais possèdent comme leurs amis le paysan et le soldat de France.

Commander, c'est l'art éminent que les grands souverains du Japon, les grands chefs japonais ont connu et pratiqué.

Et ici, Excellence, permettez-moi d'apporter un souvenir ému et l'hommage déférent de tous les Français qui sont ici à l'illustre mémoire de M. le maréchal Yamagata dont la mort met le Japon en deuil.

Le commandement est un art que l'histoire de la France nous montre porté à son plus haut degré par ceux qui, aux heures les plus fulgurantes, ont incarné le génie de la France. En 1918, le commandement, ce fut Foch.

Coordonner, c'est l'emploi de la logique et du bon sens. C'est l'union des efforts de tout un peuple tendu d'un seul élan et d'un seul cœur vers un même but.

Pays profondément, intimement unis, indivisibles en un même tout national, le Japon et la France sont faits pour se comprendre là encore sur ce point.

Contrôler, c'est se maîtriser soi-même comme individu et comme peuple.

C'est la qualité que l'on se plaît à vous reconnaître tout particulièrement, mais il vous suffira, Messieurs, de vous rappeler comment notre peuple, nos familles ont supporté l'invasion, les bombardements, les incendies, les deuils pour que vous puissiez apprécier la force d'âme de guerre de notre peuple.

Si vous analysez les difficultés auxquelles se heurte le règlement de la paix, peut-être serez-vous plus frappés encore du calme et de la patience du vainqueur.

Allez partout, Messieurs, parcourez notre France, visitez nos châteaux, entrez dans nos plus modestes fermes, examinez nos manufactures, nos usines. Renseignez-vous sur notre élevage, sur nos produits agricoles.

Voyez tout. La France n'a rien à cacher — pas même ses plaies — parce qu'elles sont glorieuses et que tous ses enfants travaillent avec amour à la soigner, à la guérir.

Soyez les bienvenus parmi nous. Toutes nos sympathies vont à votre pays, à vos personnes.

Je bois à la santé, au bon, utile et agréable séjour en France, de la Mission économique japonaise.

DISCOURS DE M. INABATA,
membre de la Mission économique japonaise,

*prononcé le 3 février 1922 au déjeuner offert par la
Chambre de Commerce Internationale.*

MESSIEURS,

Permettez-moi d'ajouter quelques mots aux paroles du président de notre Mission.

Il existe déjà entre nous des liens officiels puisque le Japon a donné son adhésion à la Chambre de Commerce internationale. Parmi nous se trouvent les représentants qualifiés des chambres de commerce des cinq villes du Japon dont les noms vous diront assez l'importance : Osaka, Tôkyô, Yokohama, Kobé, Kyôto.

Pour ma part, je préside en second la Chambre de Commerce d'Osaka, et cela ajoute à mes paroles le poids de mon expérience personnelle quand je dis que nous considérons l'idée comme très importante, très heureuse et très féconde, et que notre concours le plus dévoué vous est assuré pour aider au développement de cette œuvre intéressante.

On sait, M. le Président, la part éminente que vous avez prise à la création de cet organisme. Ce ne sera pas flatter outre mesure votre amour-propre paternel de vous dire que votre enfant, malgré sa jeunesse, connaît de tels succès qu'ils autorisent les plus belles espérances.

Vous avez fondé là, en effet, une sorte de Société commerciale des Nations qui, pleine de promesses, est déjà riche de réalisations. Le terrain, il est vrai, réclamait un labeur immédiat. De partout affluent des vœux relatifs aux transports internationaux et toutes les chambres de commerce ont des avis à formuler, des souhaits à présenter en ce qui concerne les douanes, les prohibitions, les statistiques, les assurances, les certificats d'origine, les fraudes, etc. Il s'agit là de problèmes journaliers, de difficultés incessantes qui se présentent à la fois sur tous les points du globe. Ce besoin de synthèse, d'unification qui caractérise semble-t-il, le siècle où nous sommes, trouve dans l'institution que vous présidez de grandes satisfactions.

Les industriels et les commerçants, tout en restant très attachés à leurs traditions nationales, cherchent ce qui peut faciliter l'échange des marchandises. Pour eux, les États se classent surtout par les réglementations de l'administration de celui-ci, ou les dispositions libérales de la législation de celui-là.

Ainsi, en s'efforçant de concilier les réglementations, souvent plus différentes par leurs formalités que par leur doctrine, des divers pays vis-à-vis du commerce, la Chambre de Commerce internationale rend déjà et est appelée à rendre surtout de très grands services dans le domaine de l'échange des marchandises. Il n'est point douteux que le commerce n'en profite grandement.

Mais ce n'est pas assez dire.

Qui ne comprend qu'à rendre plus aisés les échanges internationaux, ce ne sont pas seulement les commerçants et les industriels qu'on favorise, mais principalement les petits producteurs, qui sont légion en tous pays, et les masses immenses des consommateurs. Certes, le coût de la vie est avant tout fonction de la production nationale; mais si la circulation des produits est assurée dans les meilleures conditions, il est évident que l'interpénétration commerciale tendra à établir partout, sinon les prix les plus bas, du moins des approvisionnements suffisants pour réaliser des prix normaux.

Ainsi, en travaillant à rapprocher les commerçants de tous pays, on travaille en faveur des peuples et on tend à les rapprocher.

Pour notre part, à nous, membres de la Mission japonaise, nous avons des visées plus modestes. Estimant qu'il est bon et raisonnable de se proposer pour fin immédiate de se rapprocher de ses amis, nous portons tous nos soins à favoriser le rapprochement commercial de la France et du Japon, et nous entendons pour cela ne négliger aucun moyen. Naguère, une mission aéronautique française vint au Japon et, à la suite de son séjour, notre aviation a réalisé de grands progrès. En ce moment, les artistes japonais, qui ont tant fait pour l'industrie nationale, viennent nombreux en France, étudier l'art français qui n'est pas sans analogie avec le nôtre. Ces actions collectives sont un excellent moyen de pénétration de deux pays et notre vœu est de les voir se multiplier.

Quoi qu'il en soit, laissez-moi vous dire, M. le Président, que nous attendons beaucoup de la Chambre de Commerce internationale et que les chambres de commerce du Japon vous apporteront le concours le plus entier. Au nom des chambres de commerce du Japon, je lève mon verre en l'honneur de la Chambre de Commerce internationale à laquelle nous souhaitons les plus heureux développements.

DISCOURS DE M. CHARLES DUMONT,

ancien ministre des Finances, président de la Banque franco-japonaise,

prononcé le 3 février 1922, au dîner offert par la Banque franco-japonaise.

MONSIEUR L'AMBASSADEUR,

MESSIEURS LES DÉLÉGUÉS DE LA MISSION ÉCONOMIQUE JAPONAISE.

Voulez-vous me permettre d'associer d'abord M. le ministre des Travaux publics aux souhaits de bienvenue que je vous dois. M. le ministre des Travaux publics est, depuis trois ans en France, l'élément permanent des ministères qui passent. Il représente à nos yeux deux qualités primordiales : l'autorité qui sait imposer l'ordre, la compétence qui, de l'ordre, fait sortir le travail productif.

La Banque Franco-Japonaise remercie le Gouvernement de l'avoir délégué. Elle le remercie d'avoir accepté de vouloir bien, ce soir, s'associer à moi pour présider cette réunion.

A côté de lui, pour vous faire accueil, s'assoient à notre table, l'éminent représentant du ministre du Commerce, M. Serruys, qui a en ce moment la charge de négocier de si grands intérêts pour le rapprochement durable de la France et de l'Espagne; M. François-Marsal, ancien ministre des Finances, qui a été à une heure difficile le bon ouvrier du rétablissement de notre équilibre budgétaire; M. Bapst, ambassadeur de France; M. Souhart, ministre pléni-

potentiaire; mes collègues de la Chambre des Députés; M. Hubert Giraud, président de la Chambre de Commerce de Marseille; M. Barety, administrateur de la Société marseillaise; M. Roger Lehideux, président de l'Union syndicale des Banquiers; M. Guebhard, délégué de M. le Gouverneur de la Banque de France qui, par une lettre particulière, nous a dit son regret de ne pouvoir assister personnellement à notre réunion; M. Simon, directeur général de la Société générale; M. Wibratte, directeur de la Banque de Paris et des Pays-Bas; M. Philippart, directeur des Messageries maritimes; plusieurs éminents représentants de sociétés industrielles ou financières; le Conseil d'administration de la Banque Franco-Japonaise parmi lesquels le vieil ami du Japon, le baron Jacques de Gunzburg; M. Crozier, ambassadeur de France; le comte de Saint-Sauveur, directeur général adjoint des Établissements Schneider et C^{ie}; M. Jean Bazin qui, l'an dernier, fit au Japon un voyage fertile en précieux résultats; enfin, notre directeur général, M. Muller, et ses collaborateurs si ardemment, si efficacement dévoués à notre œuvre commune.

Nous vous sommes très reconnaissants, M. l'Ambassadeur, et vous M. Dan, chef de la Mission économique japonaise, et vous tous Messieurs les Membres de la Mission, d'avoir bien voulu accepter notre invitation. La Banque Franco-Japonaise ne pouvait saisir meilleure occasion de manifester son attachement au Japon, qu'en honorant ce soir à la fois l'éminent diplomate, d'esprit ingénieux et de haute culture, qui représente parmi nous l'Empire du Soleil Levant, et la Mission industrielle japonaise qui compte parmi ses membres les représentants les plus illustres de l'industrie et du commerce du Japon.

Vous êtes, Messieurs, dans le voyage que vous faites autour du monde, des messagers d'amitié et de travail. Vous nous rappelez, en venant parmi nous, une heure d'espérance et de joie aux jours les plus sombres de la guerre. C'était au cours des premières semaines d'août 1914, au moment où, jusqu'à la dernière heure, la France, obstinément pacifique depuis tant d'années, venait de voir son sol envahi. Nos armées reculaient, Paris était menacé. On apprit tout à coup que, chevaleresque et décidé, le Japon voulait marquer sa place dans le grand combat pour le droit international et la civilisation.

Au milieu des angoisses, ce geste eut une profonde répercussion dans l'âme de la France.

Après l'épreuve d'une si longue guerre, dix de nos départements ravagés, 1.400.000 des nôtres disparus, vous venez étudier et chercher comment votre pays pourra collaborer à la reconstitution économique du monde, et participer utilement aux travaux de la paix, comme il l'a fait dans les périls de la guerre.

Soyez les bienvenus.

Vous allez sans doute consacrer votre premier voyage aux régions industrielles de la France dévastée. Vous y verrez l'âpre volonté de relever au plus tôt nos ruines. Vous y verrez des houillères, renfermant le pain de l'industrie, détruites la veille même de l'armistice sans aucune utilité militaire, et que de longs mois d'efforts acharnés, des centaines de millions dépensés, n'ont pas encore mis en mesure de fournir, comme avant la guerre, leur contingent de charbon. Vous y verrez des grandes villes, comme Reims, où des monuments qui, étant parmi les plus beaux du monde, avaient acquis le droit de vivre toujours, frappés par des mains criminelles. Autour de la cathédrale meurtrie, vous verrez toute une population de travailleurs reconstruire les foyers, les ateliers et les magasins, et, dans la campagne tout autour, les vigneronniers abrités, comme dans des tanières, dans les anciennes tranchées, donner tous leurs soins à la reconstitution des vignes d'où jaillit le blond et subtil vin de Champagne.

A travers les plateaux que coupe le Chemin des Dames, où le sol n'a pas encore repris son niveau, tant il a été bouleversé par les bombardements, vous

verrez des groupes de paysans, autour d'une hutte, reconquérir la terre. Où il y a deux ans à peine, s'étendaient, en nappes rouges comme le sang encore frais des combats à peine terminés, des champs de coquelicots, verdoient aujourd'hui les tendres pousses des épis du prochain été.

Cette œuvre de reconstitution de la France attaquée, anémiée, dévastée, ruinée par la guerre, la France l'a faite seule jusqu'à présent. Elle la continuera tant qu'il faudra, car les victimes de la guerre sont des créanciers privilégiés. Ils ont hypothèque sur toutes les ressources de notre pays.

Mais vous, qui êtes des hommes justes, vous vous demanderez si cela est juste, vous qui êtes des hommes d'affaires avertis, vous vous demanderez pendant combien de temps encore, et à quelles conditions, cela est possible. La France, laissez-moi vous le dire simplement, a non seulement de par le texte des traités, mais de par la loi immortelle de la justice, droit à être payée, aidée. Nul placement ne sera plus fructueux, plus sûrement garanti que celui que feraient nos anciens alliés et même les neutres, en consentant à la France de larges crédits, gagés sur les indemnités dues par l'Allemagne, pour l'aider à réparer toutes ses régions dévastées. Nulle tâche ne serait plus conservatrice, car lorsque les peuples ont le sentiment que l'injustice peut triompher, que les criminels ne sont pas punis, ils perdent le respect des lois et se mettent obscurement à compter sur la force, pour obtenir ce qui doit être seulement gagné par le labeur et le perfectionnement moral.

Vous quitterez nos régions dévastées et leurs âpres méditations pour aller sans doute vers notre jardin retrouvé d'Alsace, vers ces régions du Morvan et de la Loire où de grands industriels patriotes ont créé une industrie métallurgique et mécanique qui a été l'arsenal d'où sont sortis tant d'armes pour nos alliés et les instruments mêmes de notre victoire, Vous irez aussi sans doute, passant par Lyon, l'industrielle cité de la soie, vers l'opulente Marseille, métropole pour les échanges avec l'Orient. Dans toutes ces régions de France, nous pouvons vous l'assurer, vous recevrez un amical accueil. Vous trouverez patrons et ouvriers préoccupés gravement de l'avenir industriel et financier de ce pays, lourdement chargés d'impôts inéluctables, attachés à leur tâche, convaincus de la nécessité de l'ordre et passionnément épris de la paix dans la justice.

Nous avons espoir que votre voyage, qui vous permettra de mieux connaître la France, fera de vous à votre retour dans votre pays, des témoins persuasifs. Entre le Japon et la France, la sympathie ne fera que croître. Déjà les sentiments de notre pays ont eu l'occasion de se manifester lors de la visite que Son Altesse Impériale, le Prince héritier du Japon, a faite récemment en France. En ce moment, c'est la Cour, le Gouvernement, le peuple du Japon qui font une merveilleuse réception au maréchal Joffre, le vainqueur de la Marne.

Votre Mission créera entre nos deux pays de nouveaux liens. Nous en avons la joyeuse certitude.

Quant à nous, Messieurs, nous continuerons, administrateurs, directeurs, fonctionnaires de la Banque Franco-Japonaise, dans toute la mesure de nos forces, à rendre plus intimes, plus fréquentes et plus commodes les relations d'affaires entre les deux pays.

La Banque Franco-Japonaise a été créée avec le double concours des deux Gouvernements français et japonais, et la collaboration de puissants établissements financiers des deux pays.

Elle s'est spécialisée dans le financement des affaires intéressant le développement du commerce industriel franco-japonais. Il y a quelques mois, elle s'est chargée de la représentation au Japon des puissants Établissements Schneider du Creusot et de leurs filiales, et, à côté du directeur financier, a envoyé à Tôkyô un ingénieur. Elle compte multiplier les initiatives de ce genre, afin de multiplier

aussi les rapprochements et d'amplifier le volume des affaires traitées entre la France et le Japon.

Le monde se relèvera, à condition de pouvoir échanger les produits que chaque pays, de par ses avantages naturels et acquis, produit le mieux et au meilleur marché. Les échanges internationaux sont la meilleure sauvegarde de la paix. Contre la facilité de ces échanges, il y a en ce moment de terribles difficultés. Ces difficultés, il faut avec précision, avec méthode, avec ardeur aussi, une à une, les dénouer, mais, nous vous le répétons, parce que nous le devons, et parce que c'est vrai, la première des difficultés, le premier des empêchements à la reprise du commerce du monde, c'est le sentiment d'injustice triomphant, du crime impuni, de la sécurité douteuse que laisse à la France, à la Belgique, à tous nos amis connus et inconnus hors nos frontières, le sentiment que nos provinces ravagées ne sont pas réparées, et que, pour la mise en pleine activité de ce chantier du travail, qui doit être le premier, la France ruinée jusqu'à présent est restée seule.

Quel plus beau champ d'expériences cependant, pour appliquer les théories sur la reconstitution économique de l'Europe, que de commencer par effectuer crédits-argent, crédits-matières internationaux, à la mise en valeur de ce qui fut une des parties les plus fertiles, les plus laborieuses du territoire industriel et agricole de l'Europe. L'intérêt de tous, la juste sécurité de chacun, veulent que sur ce point la France obtienne d'abord satisfaction. Cela fait, la France sera ardente, fidèle à vouloir collaborer; elle aussi, à la remise en valeur de tout ce que la guerre, même chez ceux qui en furent les responsables, a pu amener de misères et de ruines.

Excusez-nous, Messieurs, de vous dire ces paroles graves, mais vous êtes venus dans notre pays pour vous instruire, pour voir des choses vraies, pour méditer en hommes justes, en hommes d'affaires, et nous ne croyons pas manquer au devoir de l'hospitalité et de la gratitude en mettant à nu devant vous notre cœur, nos préoccupations et aussi notre foi en l'avenir de la France comme dans l'amitié franco-japonaise.

Messieurs, je lève mon verre en l'honneur de M. l'Ambassadeur du Japon, et de Messieurs les Membres de la Mission économique japonaise.

DISCOURS DE M. LE TROCQUER,
ministre des Travaux publics,

prononcé le 3 février 1922, au dîner offert par la Banque franco-japonaise.

MONSIEUR L'AMBASSADEUR,
MONSIEUR LE PRÉSIDENT,
MESSIEURS,

J'ai été très heureux de pouvoir accepter l'invitation qui, si aimablement, m'était adressée, car, en me procurant le plaisir d'être des vôtres, ce soir, elle me permettra de dire combien il m'est agréable de me trouver au milieu d'hommes qui sont les représentants qualifiés de l'activité économique et industrielle d'un pays auquel vont toute notre sympathie et toute notre amitié.

Nous serions coupables, en effet, si nous ne conservions pas précieusement le souvenir du rôle qu'a joué le Japon au cours de la lutte qui décida du sort de

la civilisation et du monde, qu'il s'agisse de son action militaire dans l'Extrême-Orient ou de la part importante qu'il prit à la fourniture des armes et des munitions nécessaires à la victoire. Et, en ce moment, où je vois autour de cette table tant de fils éminents du Japon si vibrant de patriotisme, il me revient à l'esprit les déclarations émouvantes de M. le Président Motono, lorsqu'en 1917, il disait : « Il faut que le droit et la justice sortent triomphants de cette lutte sans merci. Il faut que le monde puisse respirer et vivre en toute tranquillité après la guerre. Pour atteindre ce noble but, il faut avant tout une victoire complète de nos puissants alliés. »

Cette victoire est venue, et aujourd'hui, Messieurs, vous qui allez visiter la France, vous allez pénétrer notre pays, connaître ses besoins, mais aussi, j'en suis sûr, apprécier ce qu'il a déjà fait depuis l'armistice.

Vous irez dans les régions libérées. Je ne referai pas ici le tableau que, si éloquemment, vous a tracé M. Charles Dumont : mines systématiquement ravagées et incendiées, à la veille de la retraite, par l'armée allemande; voies ferrées détruites; gares bouleversées; routes défoncées; campagnes dévastées; villes et usines en ruines; voies de navigation intérieure mises dans l'impossibilité de servir. Vous verrez cela et vous verrez aussi ce que la France a su faire du champ de ruines que l'envahisseur avait cru recouvrir d'un linceul éternel.

Vous verrez que, sans attendre les réparations qui lui sont dues et qui ne sont que simple justice, la France s'est mise à l'œuvre; vous verrez comment la vie est sortie des ruines; comment les voies ferrées et les voies de navigation intérieure ont repris leur rôle dans l'économie générale des transports; comment les campagnes renaissent à de nouvelles cultures; comment l'activité économique va croissant dans les centres; comment les usines, peu à peu, reprennent leur rôle. Vous verrez cela et vous comprendrez l'importance de l'effort qu'a dû faire notre pays, comme aussi la nécessité pour lui d'exiger qu'au lendemain de la guerre du droit, l'histoire du monde, par l'impunité du coupable, ne commence pas par un déni de justice.

Puis, vous irez dans nos régions qui n'ont pas connu les affres de la lutte; vous verrez aussi l'Alsace et la Lorraine, heureuses de faire à nouveau définitivement partie intégrante de la mère patrie. Sur place, on vous montrera les projets que nous avons dressés en vue d'améliorer la navigation du Rhône, d'irriguer les régions qu'il traverse, d'aménager la force latente du cours d'eau, les projets aussi qui tendent à relier ce grand fleuve au Rhin et à assurer la navigation entre Strasbourg et Bâle par le grand canal d'Alsace, en même temps que l'énergie du Rhin sera elle-même domestiquée pour la production nationale.

Je suis certain, Messieurs, que vous comprendrez les enseignements qui se dégagent de ces faits.

Vous serez convaincus que notre pays, plus que jamais attaché à l'idéal de paix dont il ne s'est jamais départi, n'a qu'un but : contribuer à l'amélioration de l'humanité par une production intensifiée des richesses, une amélioration des échanges et une solidarité économique des peuples.

Je suis sûr que, d'une visite comme celle que vous allez faire, sortira pour nos nations une union plus étroite dans l'ordre économique et commercial, car ainsi que le disait tout à l'heure M. le Président de la Mission japonaise : « L'Union économique est le substratum solide de l'union politique. »

Comment d'ailleurs ne pas parler d'union lorsqu'il s'agit du Japon et de la France.

J'entendais tout à l'heure M. l'Ambassadeur dire qu'il y avait entre les Japonais et les Français de multiples affinités. Nous avons cette vieille courtoisie française qui remonte aux traditions d'un long passé et qui est elle-même l'une des forces de notre race.

Mais, n'y a-t-il pas aussi cette exquise politesse japonaise qui fait le charme de votre grand pays, celle qui amenait François-Xavier à dire au XVI^e siècle, que les Japonais faisaient les délices de son cœur. De l'une comme de l'autre ne peut-on pas penser qu'elles ne sont pas une simple manifestation extérieure, mais qu'elles procèdent toutes deux et du respect de la personnalité d'autrui et d'une tolérance profonde pour la pensée des autres ? Nous nous enorgueillissons de cette mesure française qui est une des formes traditionnelles de notre esprit ; mais n'avez-vous pas aussi ce fin sourire japonais, ce voile discret derrière lequel s'abritent les énergies les plus fortes, les volontés résolues, les aspirations les plus élevées ? Oui, nos deux pays sont faits pour se comprendre ; aussi, est-ce de tout cœur qu'avant de m'asseoir, en même temps que je lève mon verre à M. Charles Dumont, dont je n'oublie pas que je fus le collaborateur pendant des mois trop courts qui me permirent d'apprécier son ardeur généreuse, son esprit de décision et son clair patriotisme ; en même temps que je lève mon verre à la prospérité de la Banque Franco-Japonaise dont M. l'Ambassadeur du Japon disait tout à l'heure le haut intérêt que ses initiatives présentent pour les relations économiques entre nos deux pays.... je lève mon verre en l'honneur de M. le Président et des Membres de la Mission Japonaise, en l'honneur du diplomate si distingué qui représente avec tant d'autorité et de dignité auprès du gouvernement de la République française le grand et noble Japon, en l'honneur duquel, aussi, de tout cœur, je lève mon verre.

DISCOURS DE M. INABATA,
membre de la Mission économique japonaise,

prononcé le 3 février 1922 au dîner offert par la Banque franco-japonaise.

MESSIEURS,

Je suis heureux d'avoir été choisi par le président de notre mission, M. Dan, pour vous exprimer, au nom de la Mission japonaise, nos vifs remerciements de cette réunion tout amicale, et vous faire part des sentiments et des pensées qui nous animent tous.

Le but que nous visons dans notre mission, c'est l'accroissement des relations économiques entre la France et le Japon.

Pour y réussir, il faut d'abord que les dirigeants du commerce, de l'industrie, de la finance des deux pays se connaissent les uns les autres et soient en mesure de s'apprécier. Nous savons gré à la Banque Franco-Japonaise de l'heureuse idée qui nous réunit ce soir autour d'elle. La Banque Franco-Japonaise n'est-elle pas la première manifestation pratique de cette alliance économique entre la France et le Japon que je souhaite ardemment voir s'étendre de plus en plus.

Certes, des progrès ont été réalisés dans cette voie depuis la première ambassade du Japon en France en 1867. C'était le moment d'une exposition universelle et, malgré tant de concours de peuples, la curiosité suscitée par le cortège des Japonais en brillant costume national, était si vive, que les commerçants des boulevards, voyant se vider leurs boutiques quand passaient notre Prince et les samouraï de sa suite, demandèrent aux autorités de supprimer toute escorte à cette étrange ambassade. Depuis ce moment-là, les Parisiens ont fait des progrès... et les Japonais aussi.

Pourtant, je ne suis pas encore bien sûr qu'il ne subsiste pas entre les deux

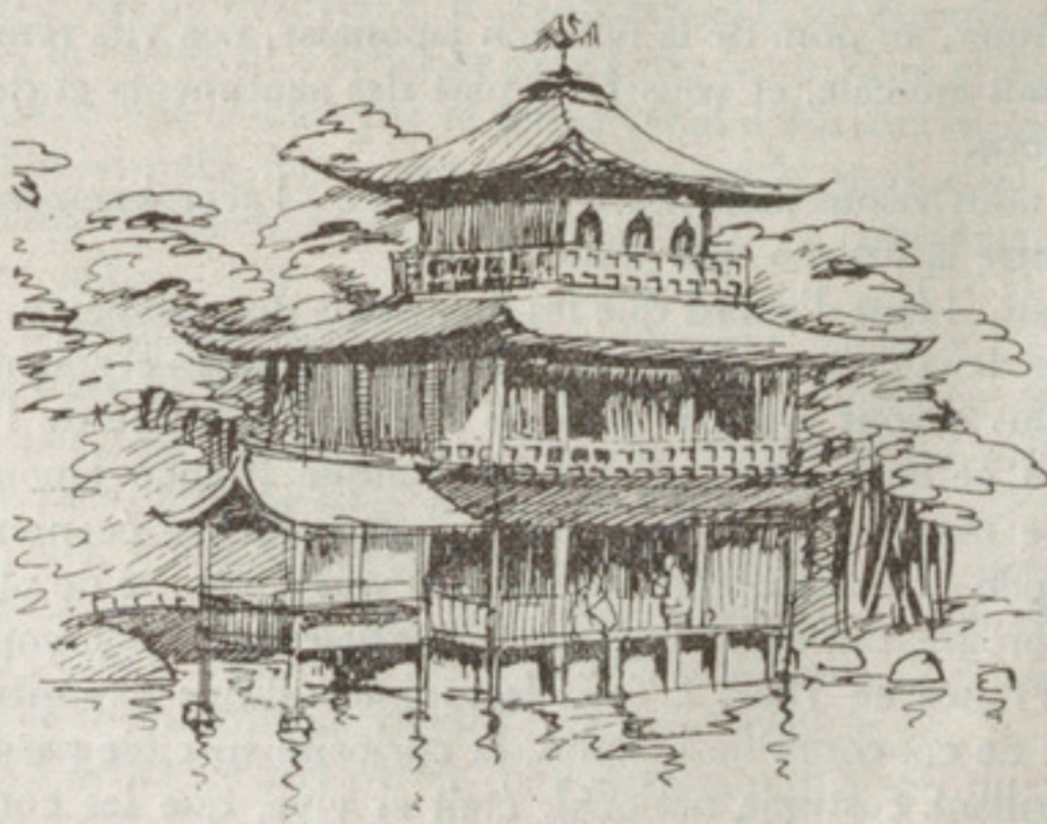
peuples une certaine incompréhension, venant d'une connaissance trop superficielle. Les idées fausses sont causées le plus souvent par des semi-ignorances. J'estime qu'il appartient aux personnalités dirigeantes de l'industrie et du commerce des deux pays de travailler de tout leur zèle sympathique à dissiper des restes de prévention qui vraiment ne sont plus de mode.

Ce que le Japon moderne doit à la France, le Japon ne l'oublie pas. Dans le domaine de la législation, M. de Boissonnade a présidé à l'établissement de nos codes. Des ingénieurs français donnèrent les plans de l'arsenal de Yokussuka. Sous les ordres de M. l'Ingénieur Bertin se construisirent les navires de guerre qui prirent part à la guerre sino-japonaise. Un ancien consul de France, M. Léon Dury, fonda à Kyôto la première école française et plusieurs de ses élèves sont parmi les chefs de la nation.

Aussi bien existe-t-il entre les deux peuples des affinités nombreuses que des échanges économiques plus grands mettraient vite en évidence. Ce sont là des éléments d'une bonne entente pour laquelle il n'est pas nécessaire, si j'en crois les diplomates, d'être proches voisins.

Il y a d'ailleurs entre nos deux pays un trait d'union, c'est votre belle colonie d'Indochine qui vous aide à mieux connaître le monde asiatique. Je pense que c'est là que peut se vérifier la communauté de nos intérêts économiques et que, mieux placés là-bas qu'ici pour comprendre les bouleversements causés par la guerre dans les conditions de la production, les Français reconnaîtront que le moment est venu d'une cordiale et confiante collaboration dans l'utilisation des ressources économiques de chaque pays.

Messieurs, je vous livre ces quelques réflexions. Elles sont inspirées par une vive amitié pour votre pays. Dans l'espoir que notre visite en France aura des suites fécondes, je lève mon verre à la santé des dirigeants de la Banque Franco-Japonaise et j'exprime les souhaits de tous mes collègues et les miens pour la prospérité croissante de la société financière qui travaille si efficacement à développer les relations entre la France et le Japon.



Divers

L'industrie des produits chimiques au Japon.

Le Bulletin de la Chambre de Commerce française du Japon consacre plusieurs colonnes de son numéro de décembre 1921 (n° 18) à l'étude de la question des produits chimiques au Japon. Ainsi que nous l'avons montré à différentes reprises dans le *Bulletin* de la Société franco-japonaise, la guerre mondiale a favorisé le développement au Japon de ces industries, qui ne travaillaient guère jusque-là qu'avec des procédés très simples pour la manufacture des papiers, des laques, la fabrication du sucre et celle des produits céramiques, et devait par suite recourir, pour ses besoins locaux, aux importations étrangères, l'Allemagne, l'Angleterre et l'Amérique fournissant spécialement les produits électro-chimiques, les acides, alcalis, couleurs et matières colorantes.

Actuellement, et grâce à la protection du Gouvernement qui, en juin 1917, a promulgué une loi pour encourager la manufacture des produits médicaux et des matières colorantes, l'industrie chimique a pris au Japon un véritable essor, mais si la production a été en s'accroissant, la consommation s'est développée encore plus, et le Japon sera obligé, encore bien des années, à importer des produits chimiques.

Le tableau ci-dessous, emprunté au Bulletin de la Chambre de Commerce française, pourra servir à nos industriels à se rendre compte de l'importance du champ d'action que leur offre le Japon dans cette branche de commerce.

Importations au Japon (en kin, le kin = 600 g)

	En 1918 Kin.	En 1919 Kin.	En 1920 Kin.
Réglisse	1.770.640	2.246.964	1.638.348
Matières tannantes	71.967.796	24 117.648	17.263.720
Gomme arabique	234.299	944.260	567.429
Gomme-copal	1.691.062	532.235	537.429
Résines	19.762.815	15.028.293	27.514.164
Colle (forte, etc.)	666.699	1.566.366	1.894.124
Gélatine	64.719	35.489	58.537
Phosphore blanc	—	23.081	68.418
Phosphore rouge	98.157	98.936	172.419
Acide borique	770.834	948.820	1.141.509
Acide oxalique	277.073	400.958	129.643
Acide tartrique	203.426	53.244	901.446
Acide salicylique	390.310	282.720	237.997

	En 1918 Kin.	En 1919 Kin.	En 1920 Kin.
Acide carbonique	2.230.819	3.649.030	6.819.559
Acide citrique	27.444	34.561	127.538
Soude caustique non préparée	12.361.038	60.089.802	43.915.800
Cendres de soude	93.863.174	89.429.749	102.862.546
Bicarbonate de soude	5.542.772	10.309.001	10.560.317
Peroxyde de sodium	16.500	46.978	197.206
Nitrate de soude	81.509.242	109.510.019	204.278.127
Borate de soude	1.775.763	1.778.251	5.896.755
Cyanure de sodium	1.191.942	827.894	458.120
Cyanure de potassium	459.497	232.656	65.685
Nitrate de potassium	883.010	1.244.442	41
Chlorate de potassium	50.803	408.123	6.764.278
Bichromate de potassium	167.538	5.544	407.428
Bromure de potassium	253	22.872	176.296
Alun	83.294	723.200	343.458
Chlorure d'ammonium	169.526	757.326	1.618.048
	Piculs (de 60 kg)	Piculs.	Piculs.
Sulfate d'ammoniaque	18.144	1.687.206	1.201.603
	Kin.	Kin.	Kin.
Carbonate d'ammoniaque	226.686	535.663	1.856.888
Acétate de calcium	1.034.553	10.015.511	11.855.669
Formol	552.506	672.591	1.417.846
Glycérine	453.943	3.103.028	2.408.911
Lactose (sucre de lait)	377.855	502.589	596.414
Acétanilide	153.173	194.388	280.856
Antipyrine	94.259	244.902	567.610
Santonine	2.771	1.626	179
Chlorhydrate et sulfate de quinine	452.799	388.459	407.338
Chlorhydrate et sulfate de morphine	165.087	409.109	778.390
Carbonate de gaiacol	45.634	42.269	117.260
Sels d'aniline	132.837	38.134	445.593

Nos industriels pourraient d'autant plus aisément se faire une place sur le marché japonais qu'ils ont maintenant à leur disposition les richesses d'Alsace-Lorraine précédemment utilisées par leurs concurrents allemands, notamment pour les sels de potasse, sous toutes leurs formes (les uns étant utilisés comme engrais, les autres pour la fabrication des savons et celle des explosifs), le chlorure de potassium, le sulfate de potasse, etc.

Nos nouvelles provinces pourraient encore fournir l'écorce de chêne pour la tannin, le houblon employé pour la fabrication de la bière. En 1918, le Japon avait importé 431.698 kin de houblon, en 1919, 819.904 kin ; en 1920, 1.129.751 kin. Les chiffres pour 1921 seront, il est vrai, moindres, par suite de la reprise par les pays producteurs de l'exportation de la bière, ce qui a entraîné une diminution dans la production des brasseries japonaises ; malgré cela, les neuf premiers mois de 1921 ont encore donné une importation au Japon de houblon de 407.342 kin.

L'importation de la colle française (forte et autre) paraît également possible. Il en serait de même pour la gomme arabique que l'Afrique occidentale française pourrait bien fournir, pour l'acide tartrique qui est importé depuis bien des années d'Angleterre, cette dernière nation

ayant presque le monopole de l'importation du phosphore rouge, de l'acide borique, de la soude caustique, des cendres de soude.

La Chambre de Commerce française appelle en outre l'attention de nos industriels sur la glycérine, les sulfates et chlorhydrates de cocaïne et de morphine, et sur le chlorate de potassium. Ce dernier produit a disparu en 1919 sur la liste des importations françaises au Japon, bien qu'en 1917, en pleine guerre, nous lui en ayons livré 1.601 piculs, et 508 en 1918.

L'importation française des produits médicaux préparés paraît avoir un peu augmenté en 1920, et notre commerce devrait continuer dans cette voie. L'importation totale de tous pays des préparations médicinales à base d'alcool (non compris les teintures d'opium) s'est élevée, d'ailleurs, pendant les neuf premiers mois de 1921 à 71.410 litres. Pendant ce même laps de temps, il était entré au Japon des produits chimiques aromatiques pour une valeur de 86.692 yen, des poudres dentifrices et parfums préparés pour 346.436 yen, et enfin des drogues, médicaments et préparations diverses pour 6.326.872 yen.

Nous ne pouvons donc qu'encourager nos industriels et commerçants à tenir compte des indications qui précèdent et à ne pas hésiter à étudier le placement au Japon de leurs produits : la Chambre de Commerce française au Japon pourrait leur donner à cet effet tous renseignements utiles.

Une nouvelle loi japonaise sur les brevets d'invention.

La *Journée industrielle* du 18 février 1922 a publié sous la signature de M. H. MONTJEAN, l'information suivante que nous croyons devoir reproduire.

Le Japon qui suit attentivement l'évolution des idées et des faits chez les nations occidentales et sait se les assimiler avec une remarquable clairvoyance, vient de modifier sa législation sur la propriété industrielle suivant des principes que les grands pays industriels, et en particulier la France, pourront lui envier.

Le brevet délivré au premier inventeur est soumis à la procédure d'opposition. C'est-à-dire que la demande est préalablement publiée pour permettre aux intéressés de faire valoir leurs oppositions à la délivrance du brevet. Si les raisons fournies paraissent suffisantes à l'examineur pour entraîner le rejet de la demande, le déposant en est informé et est autorisé à faire connaître son point de vue.

En cas de rejet, ce n'est plus devant le fonctionnaire administratif que doit être formé le pourvoi en revision, mais devant les divers échelons de l'autorité judiciaire jusqu'à la Cour de Cassation. Cette procédure est de nature à augmenter considérablement les garanties offertes aux inventeurs. Après cinq ans écoulés depuis la date de la délivrance du brevet, aucune action en nullité ne peut plus être intentée.

Lorsqu'un brevet n'aura pas été exploité pendant un délai de trois ans, l'inventeur sera tenu d'accorder, sous peine de révocation de ses droits, une licence d'exploitation aux intéressés qui lui en feraient la demande. De cette manière, les droits du domaine public se trouvent conciliés avec ceux du breveté.

La durée du brevet reste fixée à quinze ans, mais avec faculté de prolongation pour une période supplémentaire de dix années. Les taxes suivent une progression allant de 10 yen pour chacune des deux premières années jusqu'à 200 yen pour la vint-cinquième année.

Enfin, la question du droit personnel de l'inventeur se trouve résolue comme suit : le droit de prendre un brevet pour une invention faite par un employé d'une fabrique ou d'une société industrielle appartient exclusivement à l'auteur de l'invention ; mais c'est à l'employeur qu'est réservé le droit d'exploiter l'invention. Au cas où l'employeur aurait obtenu par contrat le droit à la délivrance du brevet, il devra payer à l'employé inventeur une indemnité proportionnée à l'importance et à la valeur de l'invention.

Des dispositions analogues sont appliquées aux modèles d'utilité. La loi est complétée par une série de prescriptions relatives à la protection des marques de fabrique. Cette loi, qui s'étend ainsi sur les diverses manifestations de propriété industrielle, présente donc une unité de principes qui est tout à l'avantage des intéressés et que nous souhaitons voir inspirer nos législateurs dans la refonte générale tant désirée des lois françaises sur la matière.

L'industrie du gaz au Japon

(d'après le *Yokokama Chamber of Commerce Journal*).

A la fin de l'année 1920, il y avait au Japon 81 compagnies gazières au capital de 254.987.000 yen, fournissant soit uniquement du gaz à leurs abonnés, soit l'électricité en même temps que le gaz. Elles avaient cette année-là consommé 774.626 t de charbon, ayant produit 10.153.169.957 pieds cubes de gaz, vendus à 493.036 immeubles.

En 1889, il n'y avait que 2 compagnies gazières, fondées au capital de 310.000 yen, fournissant à 1.049 immeubles 91.000.000 pieds cubes de gaz.

En 1905, le nombre de ces compagnies était passé à 7 avec 7.900.000 yen de capital, fournissant à 37.679 immeubles 883.000.000 pieds cubes de gaz.

Ce fut surtout après la guerre russo-japonaise que les compagnies gazières se développèrent rapidement. En 1910, nous trouvons 10 compagnies, ayant un capital de 27.580.000 yen et fabriquant 3.546.000.000 pieds cubes de gaz pour 117.616 immeubles.

De 1910 à 1921, ce fut principalement dans les petits districts de la campagne que l'industrie du gaz progressa, à tel point qu'en 1912 on comptait au Japon 74 compagnies gazières avec 52.630.000 yen de capital, fournissant 4.360.000.000 pieds cubes de gaz à leur clientèle.

A la fin de mars 1915, ces compagnies étaient au nombre de 87, avec un capital de 80.790.000 yen et une fourniture de gaz de 5.327.000.000 pieds cubes.

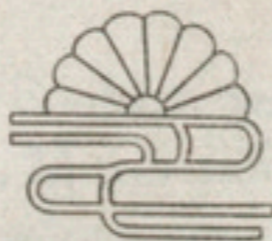
Le tableau ci-dessous indique la progression depuis cette date jusqu'en 1920.

	Nombre de compagnies.	Capital (en yen).	Quantités de gaz produites (en pieds cubes).
31 mars 1916.	91	86.870.000	5.435.000.000
— 1918.	72	109.270.000	7.919.000.000
— 1919	82	(inconnu)	9.420.000.000
31 décembre 1920.	81	154.990.000	10.153.000.000

Une des principales raisons qui favorisèrent le grand développement des compagnies du gaz fut le succès obtenu, au point de vue financier, par la compagnie du gaz de Tôkyô, fondée en 1900, et par celle d'Osaka, fondée après la guerre russo-japonaise; ces compagnies ont toujours donné un dividende de 18 à 20 p. 100, ce qui à cette époque était considéré comme magnifique. Leurs actions furent si appréciées du public qu'elles ne tardèrent pas en bourse à être classées parmi les titres de spéculation. Les nouvelles compagnies gazières ne pouvaient que profiter de cette popularité.

Il semble néanmoins que l'année 1912 vit se terminer cette expansion de l'industrie du gaz qui reprit toutefois un peu au commencement de la guerre mondiale; de nouvelles sociétés se formèrent alors, mais la guerre en faisant renchérir le prix du charbon rendit bien aléatoires les bénéfices des compagnies gazières. Après la guerre russo-japonaise, le prix du charbon avait haussé de 60 p. 100; durant la guerre mondiale, cette hausse atteignit 200 p. 100 pour atteindre même 300 p. 100. C'est ainsi que le charbon qui, avant 1914, était payé 50 yen les 10.000 kin devait atteindre, en 1917, 160 yen, et en 1919, 230 à 240 yen.

Les compagnies gazières ont, pour la plupart, des contrats à long terme avec les municipalités et les districts de la campagne, stipulant les quantités de gaz à fournir, à un certain prix. Les prix portés sur ces contrats ne peuvent être relevés; il en résulte que les nouvelles compagnies qui n'ont pas eu le temps de former des réserves se sont trouvées dans des conditions très différentes des anciennes, et dont elles ne peuvent sortir. Les vieilles compagnies furent, il est vrai, aussi touchées par cet état de choses, mais elles purent se soutenir, grâce aux sous-produits de leurs usines dont la vente atteignit pendant cette période des prix très élevés.





Vie de la Société

Thé du 13 décembre 1921.

en l'honneur des officiers de la Division-École japonaise.

La Division-École japonaise, placée sous le commandement du vice-amiral Saïto et composée des croiseurs cuirassés *Izumo* et *Yakumo*, est arrivée au commencement de décembre 1921 au Havre où elle a séjourné quelque temps pour permettre à ses officiers et à ses aspirants, parmi lesquels se trouvaient L. L. A. A. I. I. les princes Hirotada et Tomoakira, de venir visiter notre capitale.

Fidèle à ses traditions, la Société franco-japonaise a tenu à prendre contact avec les états-majors de l'*Izumo* et du *Yakumo* et pour les recevoir ainsi que l'Amiral, elle avait organisé le 13 décembre 1921 à la galerie des Champs-Élysées (Rue de Ponthieu, 55) un thé qui a réuni plus de 200 personnes.

L'état-major de l'Amiral Saïto comprenait : les capitaines de vaisseau Kanzaki (ingénieur) et Kanesaka, le médecin capitaine de frégate K. Kuroiwa, et les capitaines de corvette Wanami, Kaneda (ingénieur) et Hosoka ; en outre étaient venus une soixantaine d'officiers et d'aspirants ; le Prince Tomoakira, indisposé, s'était fait excuser.

S. E. l'Ambassadeur du Japon et la Vicomtesse Ishii, ainsi que S. A. I. le Prince Higashi avaient honoré cette réunion de leur présence. Le personnel de l'Ambassade et de la Délégation Impériale était largement représenté ; étaient venus, M. Matsuda, ministre plénipotentiaire, M. Sato, Conseiller d'ambassade et Mme Sato, M. et Mme Ashida, MM. Kato, Tani, M. et Mme Wakasugi, MM. Harima, Miyakoshi, M. et Mme Yanai, MM. Hidaka, Beppu, Tomoda, M. et Mme Suga, MM. Chiba, Tanaka, Suzuki, Mita, Mikuriga, le général Watanabe, et le lieutenant-colonel Shibouya, Major et Mme Maeda, commandant et Mme Itchijo, commandant Ko, Murakami, etc.

Du côté français, nous citerons, M. Souhart, secrétaire général de la Société franco-japonaise et Mme Souhart, M. Chevalier consul du Japon et Mme Chevalier, M. Yves Guyot, Mme Alevêque, commandant et Mme Bertin, commandant Brylinski, M. et Mme Bruhl, MM. Blanc, Bourguignon, M. et Mme Garibaldi, D^r et Mme Le Goff, M. et Mme Helary, M. et Mme Jordan, M. et Mme Odin, commandant Martinie, MM. Vever,

Serrin, Pohl, M. et Mlle Paul Valet, M. et Mme Weiss, MM. Muller et Dizengremel, de la Banque franco-japonaise, amiral Mornet, M. Maurovard, ministre plénipotentiaire, etc.

Après la visite au buffet, notre président, M. Bertin, a pris la parole pour saluer l'amiral Saïto en ces termes :

M. l'Amiral Saïto, MM. les Commandants et Officiers des beaux croiseurs *Izumo* et *Yakumo*, dont les noms rappellent de si belles légendes du Vieux Japon, Je vous souhaite la bienvenue au nom de notre Société franco-japonaise.

L'alliance qui va nous lier au Japon autant qu'à la Grande-Bretagne et aux États-Unis va assurer la paix dans le Pacifique; nous nous en félicitons, et nous vous en félicitons très sincèrement.

Je lève mon verre au nom de la Société franco-japonaise, à l'avenir de la belle et puissante marine japonaise que vous représentez si dignement.

L'Amiral Saïto a répondu à ce toast d'une façon très élégante et en excellent français, remerciant la Société franco-japonaise de l'aimable accueil qu'elle lui faisait, et l'orchestre, après avoir joué l'hymne national, a commencé une série de danses qui ont duré jusqu'à 7 h. du soir, à la grande joie de la jeunesse et des dames présentes. Pendant ce temps, chacun des officiers japonais présents recevait, à titre de souvenir, une collection très artistique des vues de Paris ou de Versailles. Le lendemain, la Société a fait remettre pour la Bibliothèque du bord de l'*Izumo* et du *Yakumo* une série complète de vues de Paris, de Versailles et des châteaux de la Loire.

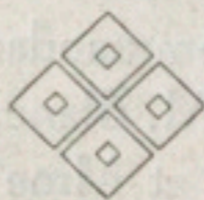
* * *

Nous avons appris avec plaisir la récente nomination comme ministre plénipotentiaire du Japon à Prague de M. NAGAOKA, précédemment Conseiller de l'Ambassade Impériale à Paris et vice-président de notre Société. Nous lui adressons à cette occasion toutes nos vives félicitations.

* * *

Le général WATANABÉ qui, depuis plus de deux ans, remplissait les fonctions d'attaché militaire à l'Ambassade Impériale vient de partir pour rentrer au Japon. Nos meilleurs vœux accompagneront dans son voyage cet officier général qui laisse parmi nous de très bons souvenirs.

Il est remplacé par le lieutenant-colonel SHIBOUYA qui lui était précédemment adjoint et que tous les membres de la Société franco-japonaise connaissent si bien. Toutes nos félicitations à cet officier supérieur.



Nécrologie

Les amis du Japon ont appris avec une profonde émotion la mort du Président du Conseil du Japon, **M. Takashi Hara**, qui est tombé, le 4 novembre 1921, à Tôkyô, sous le poignard d'un vulgaire assassin.

Tour à tour diplomate, publiciste, ministre de l'intérieur, chef du grand parti politique Seyukai, M. Hara avait été appelé par la confiance Impériale, en 1918, à former le Cabinet japonais dont il avait su conserver jusqu'à ce jour la direction en dépit d'attaques parfois très vives de l'opposition. Il disparaît en plein talent, alors qu'il pouvait espérer rendre encore de longs et précieux services à son pays.

Tout récemment encore, notre *Bulletin* (n° 47, janvier-mars 1921) reproduisait un article dans lequel M. Hara étudiait *les problèmes du Japon et les solutions qui en sont proposées*. Nos lecteurs avaient pu ainsi se rendre compte de la largeur de vues et du soin qu'apportait le Premier Ministre du Japon à l'examen des questions économiques intéressant son pays, questions si vitales aujourd'hui pour toutes les nations.

La Société Franco-japonaise s'associe ici aux regrets que causera au Japon la brusque disparition due à un lâche attentat, de cet éminent homme d'État.

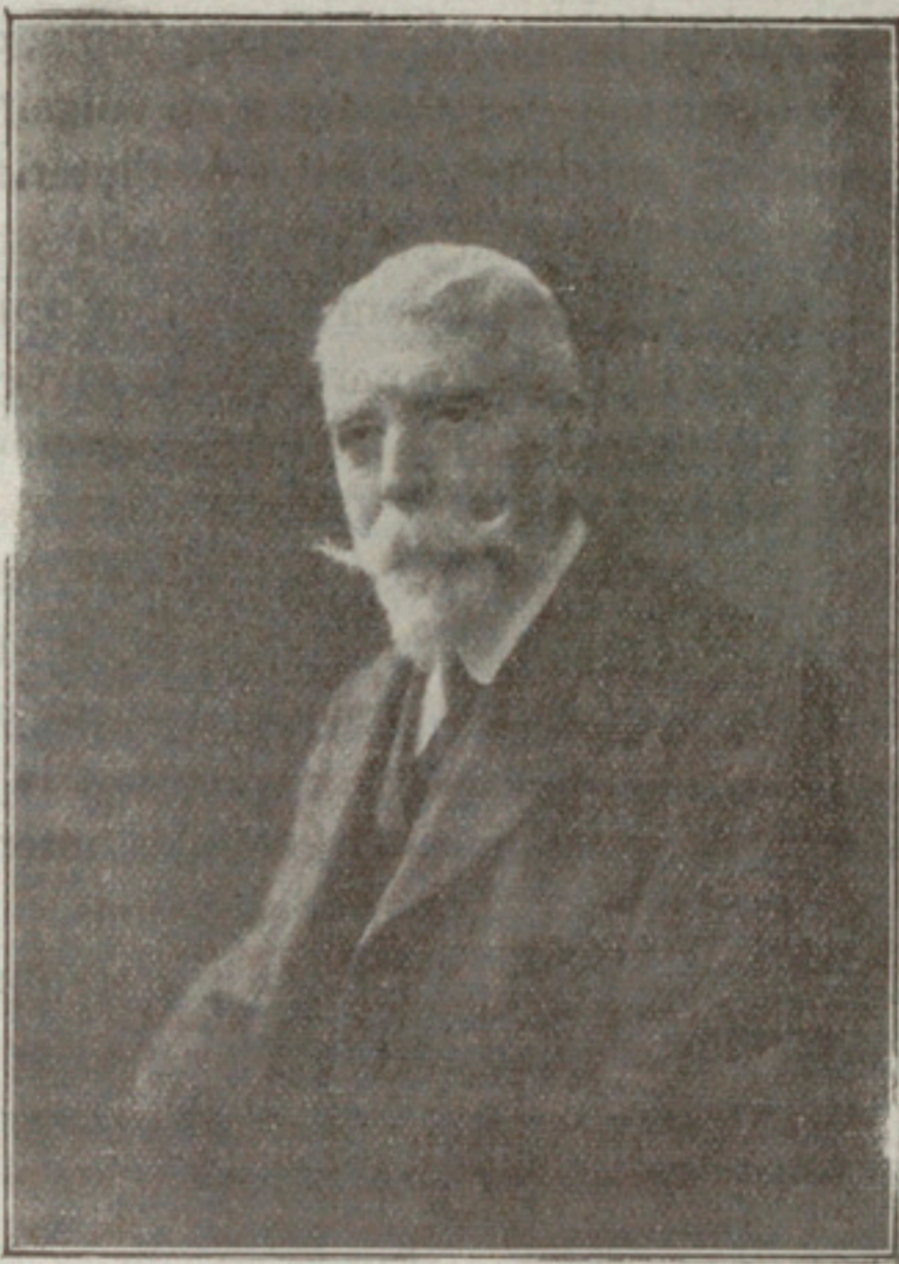
* * *

C'est avec un très grand regret que nous avons appris la mort, survenue le 19 décembre 1912, de **M. Louis Gonse**, membre d'honneur de notre Société depuis sa fondation à laquelle il avait vivement applaudi.

Très répandu dans le monde des arts, membre du Conseil Supérieur des Beaux-Arts, vice-président du Conseil des Musées nationaux, après avoir appartenu au début de sa carrière à l'École des Chartes, où il avait puisé ses savantes méthodes de travail, M. Gonse avait été l'un des premiers parmi nos grands critiques d'art à apprécier les beautés de l'art japonais et à les faire comprendre au public français.

C'est en voyant les magnifiques collections rapportées par M. Cernuschi à la suite de son voyage en Extrême-Orient en 1871, et celles qui avaient été achetées par M. Bing, que notre Collègue s'était senti tout d'un coup attiré par le charme de cet art mystérieux. Son goût éclairé, son jugement sûr, lui faisaient deviner tout ce que nous avons à gagner à étudier de près ces trésors dont nous ne soupçonnions pas encore la valeur. Homme

d'initiative et d'action autant que d'étude, il y avait là pour lui une mission à remplir, celle de faire partager ses sentiments par nos amateurs et nos artistes et de les initier ainsi à la connaissance d'une civilisation jusque-là inconnue. Il se mit immédiatement à l'œuvre, laissant même pour un peu plus tard ses autres travaux commencés, et le résultat en fut la magnifique publication en 1883 de *l'Art japonais*, dont il donna ensuite une petite édition. Sans savoir le japonais, avec l'aide d'un fin lettré tel que l'était M. Hayashi, il devait élever à la glorification de l'art de l'Empire du Soleil-Levant un monument qui est resté et restera longtemps classique. Nul



LOUIS GONSE.

doute que nos artistes modernes n'ont trouvé dans cet ouvrage, avec un guide sûr, de précieuses sources pour leurs motifs de décoration. Mais son grand regret a toujours été de n'avoir pu, absorbé qu'il était par ses nombreux travaux d'érudition, trouver le temps de faire le voyage du Japon. Il s'en consolait en parlant de ce pays qu'il aimait tant, avec ses amis et avec sa famille qui le comprenait si bien, et en revoyant la magnifique collection d'estampes japonaises qu'il possédait, l'une des plus belles qu'il y ait dans notre capitale.

Resté très alerte malgré ses soixante-quinze ans, il avait encore pris part, en juin 1921, au déjeuner offert à Chantilly par la Société franco-japonaise à S. A. le Prince héritier du Japon, et ce n'est pas sans émotion que je me rappelle la joie qu'il avait éprouvée, et qu'il nous communiquait.

de cette réunion dans le grand cadre artistique du Musée Condé. Rien ne nous permettait alors de croire qu'il devait nous quitter définitivement de sitôt!

M. Gonse laissera le souvenir d'un travailleur infatigable et d'un cœur vaillant, très serviable à tous ses amis. La Société franco-japonaise se fait un devoir d'adresser ici à sa famille l'expression de leurs sincères et respectueuses condoléances.

F. S.

*
* *

M. Fournier, colonel d'artillerie en retraite, qui appartenait à notre Société depuis 1911, est décédé à Rennes, le 18 avril 1921, dans sa soixante-dixième année. Nous adressons toutes nos condoléances à sa famille.

*
* *

La Société a appris avec peine la mort d'un de ses membres, **M. G'Sell**, ancien Directeur du journal *Les Beaux-Arts*. Mobilisé pendant la guerre comme capitaine territorial de chasseurs à pied, il avait été détaché aux services du Musée de l'Armée où ses connaissances artistiques en avaient fait un collaborateur distingué pour l'éminent Directeur du Musée, le général Niox.

*
* *

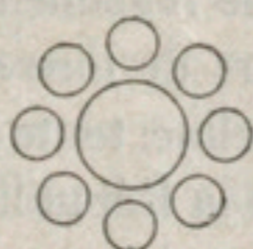
Le monde littéraire vient de perdre l'un de ses plus charmants romanciers, M. le comte **Léon de Tinseau**, qui s'est éteint, dans sa quatre-vingtième année.

Écrivain de goût et de talent, ses nombreux ouvrages laisseront le souvenir d'avoir toujours été ceux d'un homme de bonne compagnie. M. de Tinseau appartenait à la Société franco-japonaise depuis l'année 1911.

*
* *

Nous avons appris avec regret la mort, survenue le 23 février 1922 à Saintes, où il s'était retiré depuis peu, de **M. Heurtel**, capitaine de frégate en retraite, qui depuis vingt ans appartenait à la Société franco-japonaise.

Le commandant Heurtel avait été attaché naval à Londres et vice-président du Yacht-Club.



Bibliographie

Sous le titre *La Sibérie orientale et le Japon*, l'Imprimerie Pierre Roger et C^{ie} (54 rue Jacob) vient d'éditer une brochure qui sera lue avec intérêt par les personnes désireuses de se rendre compte des événements survenus durant ces derniers temps dans cette partie de l'Extrême-Orient et de la politique qu'a dû y suivre l'Empire du Soleil-Levant, alors surtout que, récemment, à Washington, certaine presse, inspirée par les représentants officiels de la République d'Extrême-Orient, a publié, pour les besoins de sa cause, des documents dont l'authenticité a été immédiatement démentie par les Gouvernements français et japonais.

Cette brochure reproduit tout d'abord l'article publié par M. d'Avigdor dans la *Contemporary Review*, et qui expose la situation politique de la Sibérie orientale, telle qu'elle se présente depuis l'accord passé en mars 1921 entre le Gouvernement des Soviets de Moscou et la République d'Extrême-Orient, dont le siège est à Tchita. Aux termes de cet accord, les provinces de Transbaïkal, de Yakoutsk, de l'Amour, la Province Maritime et la partie septentrionale de Sakhaline étaient cédées à la République d'Extrême-Orient, le Gouvernement de Moscou se réservant seulement le Kamchatka. Mais, depuis, le Kamchatka, et les villes les plus importantes de la Province Maritime, Vladivostock, Nikolaïevsk et Khabarovsk, autrefois résidence du vice-roi des provinces maritimes et de l'Amour, sont passés sous la domination du Gouvernement provisoire de Merkouloff, M. d'Avigdor consacre la fin de son article à l'exposé des négociations ouvertes, le 26 août 1921, à Daïren (Port-Dalny) entre le Gouvernement japonais et la délégation de la République d'Extrême-Orient qui poursuit principalement le retrait des troupes japonaises envoyées en Sibérie orientale pour protéger le départ des troupes tchéco-slovaques. Ces négociations, comme on le sait, n'ont pas encore pu aboutir, le Gouvernement japonais réclamant des garanties réelles pour la protection de la vie et des biens de ses nationaux résidant dans les provinces maritimes, et le règlement de l'affaire de Nikolaïevsk, si tristement célèbre par les horreurs de l'invasion bolcheviste, pour laquelle le Gouvernement de Tchita décline toute responsabilité, comme s'étant produite avant la constitution de la République d'Extrême-Orient.

Une seconde partie traite des relations économiques entre le Japon et la Russie, d'après M. Windsor. Il est certain que lorsqu'un rudiment

d'ordre fonctionner en Sibérie, et dans l'Extrême-Orient russe, il s'établira entre ces pays et le Japon un courant d'échange commercial, bien différent de celui existant avant la guerre. Le Japon, devenu un pays industriel, pourra leur fournir toutes sortes de produits à des conditions bien plus avantageuses que celles de l'Amérique et de l'Allemagne; en échange, il en recevra des matières premières qu'il ne possède qu'en quantités insuffisantes, telles que fer, charbon, naphte, ou de l'or, des fourrures, des bois, sans compter ce qu'une agriculture plus développée sur un sol très fertile pourra encore fournir pour l'exportation. Il pourra donc y avoir dans l'avenir entre la Sibérie et le Japon une collaboration fructueuse pour les deux pays, alors que celle-ci, du temps des tsars, ne pouvait exister, par suite des nombreuses entraves mises par les ordres formels de Pétersbourg.

La déclaration du Baron Shidehara à la Conférence de Washington sur la politique japonaise en Sibérie, faite à la séance plénière de la Commission de l'Extrême-Orient, le 23 janvier 1922, termine cette brochure.

Après avoir rappelé les origines et les motifs de l'expédition militaire japonaise en Sibérie, en 1918, d'accord et en coopération avec les troupes américaines, l'éminent diplomate japonais a exposé que, si son Gouvernement était désireux de mettre un terme au maintien des troupes impériales dans un pays étranger, après le départ en avril 1920 des dernières colonnes tchéco-slovaques, et à supprimer ainsi une très lourde charge pour le trésor de l'Empire, il devait prendre en considération certaines questions : d'une part, le nombre important de ses nationaux à Vladivostock et dans les provinces maritimes dont il fallait assurer la sécurité dans leurs personnes et leurs biens; de l'autre, la nécessité de mettre la frontière coréenne à l'abri des conspirations de certains révoltés coréens qui n'attendaient qu'une occasion favorable pour renouveler, avec l'aide des éléments sans foi ni loi de la Russie, les actes de pillage et les meurtres commis en 1920. En outre, son Gouvernement ne pouvait se désintéresser des incidents survenus en 1920 à Nikolaïevsk où plus de 700 Japonais, y compris des femmes, des enfants, le Consul japonais dûment accrédité et sa famille, avaient été odieusement massacrés, ce qui avait amené l'occupation provisoire de la partie russe de Sakhaline à titre de représailles en attendant l'établissement en Russie d'une autorité responsable devant fournir les satisfactions légitimes.

Malgré tout, le peuple japonais continue à s'intéresser aux efforts des Russes patriotes qui aspirent à la restauration de l'unité et de l'intégrité de leur pays; aussi, en concluant, le Baron Shidehara a-t-il déclaré que « le Japon est fermement résolu à respecter l'intégrité territoriale de la Russie et à continuer d'appliquer le principe de non-intervention dans les affaires intérieures de ce pays, ainsi que le principe des facilités égales pour le commerce et l'industrie de toutes les nations dans toutes les parties des possessions russes ».

Cette déclaration très nette devrait être retenue par les politiciens et

la presse de certains pays qui, intéressés à brouiller les cartes, prétendent que le Japon poursuit en Extrême-Orient une politique basée sur des intérêts égoïstes, alors qu'il n'a en vue, en maintenant encore des troupes sur certains points de la Sibérie, tout en leur commandant la plus stricte neutralité dans leurs rapports avec les indigènes, que d'assurer la protection de ses nationaux et d'obtenir de très justes satisfactions.

F. S.



Le Secrétaire de la rédaction, Gérant :
E. LEMAIRE.